



TotalEnergies

# TotalEnergies EP Gabon

Rapport financier annuel 2024



TotalEnergies

## Attestation du rapport annuel

« J'atteste que les informations contenues dans le présent Rapport financier annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes de TotalEnergies EP Gabon (la Société) sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport de gestion du Conseil d'administration référencé dans la table de concordance du présent Rapport financier annuel, figurant aux pages 52 et 53, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels celle-ci est confrontée. »

Fait le 30 avril 2025.

**Xavier ROUZEAUD**, directeur général



Le Rapport financier annuel a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers de la République française le 30 avril 2025 conformément aux dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier en vigueur en France.

Une version établie au format XHTML a également été déposée auprès de l'AMF le 30 avril 2025 et est disponible sur le site de l'AMF. Ce Rapport est également disponible sur notre site internet [ep.totalenergies.ga](http://ep.totalenergies.ga).

---

# Le RFA en un coup d'oeil

---



---

## Les coulisses de 2024

- 04** Le regard du président du Conseil d'administration
- 06** Une année de célébrations
- 08** Une année en chiffres

---

## Au cœur de nos métiers

- 14** Entretien avec le directeur général
- 16** Les valeurs qui nous guident
- 18** Des actifs matures, un défi relevé
- 22** Nos talents, clé de notre performance
- 24** Dans les coulisses de la production
- 26** Une société engagée
- 28** Au-delà des mots

---

Photographies : TotalEnergies EP Gabon et Innovaprint  
Conception : WordAppeal



## Les piliers de notre performance

- 32** Risques et contrôle
- 35** Gouvernement d'entreprise
- 40** Organes d'administration et de direction

## Le résultat de notre action

- 46** Rapport d'audit des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels
- 52** Rapport de gestion du Conseil d'administration
- 54** États financiers
- 59** Annexe aux états financiers

### ABRÉVIATIONS

b : baril  
 bep : baril équivalent pétrole  
 /b : par baril  
 /j : par jour  
 /an : par an  
 k : kilo (millier)  
 kb/j : kilo barils par jour  
 M : million  
 Mbep : million bep

t : tonne métrique  
 km<sup>2</sup> : kilomètre carré  
 m<sup>3</sup> : mètre cube  
 kSm<sup>3</sup>/j : milliers de mètres cubes par jour  
 kT eq CO<sub>2</sub> /Mbepj : milliers de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par million de barils équivalent pétrole par jour  
 mg/l : milligramme par litre  
 \$ ou dollar : dollar américain  
 € : euro

### DÉFINITIONS

Le terme « Société » utilisé dans le présent rapport se réfère exclusivement à TotalEnergies EP Gabon. Les termes « TotalEnergies » et « Compagnie » utilisés dans le présent rapport se réfèrent, de façon collective, à la Société TotalEnergies SE et à l'ensemble de ses filiales directes ou indirectes situées en France ou hors de France.

### TABLE DE CONVERSION

1 b/j = environ 50 t/an  
 1 t = environ 7,5 b  
 (pour une densité de 37° API)

# Le regard du président du Conseil d'administration

**Faits marquants** — Mike Sangster, président du Conseil d'administration

L'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre de la feuille de route de TotalEnergies EP Gabon qui vise principalement à garantir la sécurité de nos équipes et l'intégrité de nos installations ; à s'engager dans la réduction de nos émissions et la durabilité environnementale ; et à garantir notre excellence opérationnelle et notre production. En 2024, la Société a enregistré de bons résultats en matière de sécurité et d'environnement. Aucun accident avec arrêt de travail ou consignable n'a été enregistré. Au 31 décembre 2024, TotalEnergies EP Gabon cumulait 1 276 jours consécutifs sans accident avec arrêt. Il convient collectivement de maintenir cette performance, en restant rigoureux et vigilants. Sur le plan environnemental, la Société a su respecter sa trajectoire baissière en matière d'émissions de gaz à effet de serre liées à son activité industrielle. La réduction importante réalisée est le résultat de la mise en œuvre d'un ensemble d'actions dans le cadre de sa *flaring policy*.

Sur le plan des opérations, TotalEnergies EP Gabon a travaillé au maintien du potentiel de production de ses champs avec de nombreuses interventions puits, à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle avec notamment la maintenance des compresseurs d'Anguille, Torpille et île Mandji et à la réalisation de travaux d'intégrité sur ses plateformes.

Côté *business*, TotalEnergies EP Gabon a signé le 18 octobre 2024, avec la Société Nationale des Hydrocarbures du Gabon, un accord portant sur la vente de 15 % de sa participation dans le permis Baudroie Mérour Marine II G5-143, conformément aux dispositions du Code des Hydrocarbures. Les conditions permettant l'effectivité de cette transaction sont en cours de réalisation. Au final, les participations sur ce permis seront les suivantes : TotalEnergies EP Gabon, opérateur, 75 % ; la Société Nationale des Hydrocarbures du Gabon, 15 % et l'État gabonais, 10 %.

En termes de résultats, dans un environnement de prix du pétrole moins favorable, la production de brut liée aux participations de TotalEnergies EP Gabon s'établit à 17 milliers de barils par jour, en hausse de 8 % par rapport à 2023 et le chiffre d'affaires s'élève à 465 M\$, en progression de 5 % par rapport à 2023.

Le résultat net de l'exercice 2024 s'établit à 91 M\$, contre 26 M\$ pour 2023. Cette amélioration significative tient essentiellement à l'absence de charge exceptionnelle de dépréciation d'actifs, aux impacts positifs de la hausse de la marge brute et à la baisse des charges d'exploitation. Le flux de trésorerie d'exploitation généré est de 312 M\$, en hausse de 38 % par rapport à l'année précédente.

Le cours de l'action TotalEnergies EP Gabon a progressé en moyenne sur l'année, clôturant à 202 euros par action. Les bons résultats de la



---

# 465 M\$

de chiffre d'affaires en 2024

---

« Un dividende  
de 22,22 \$/action  
proposé au titre  
de l'année 2024. »

---

Société ont permis le paiement en juin 2024 d'un dividende de 22,22 dollars par action au titre de l'exercice 2023. Le Conseil d'Administration tenu en mars 2025 a proposé de reconduire ce dividende au titre de l'année 2024. Un dividende complémentaire de 71,11 dollars par action, également proposé par le Conseil d'Administration et approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires en décembre 2024, a été payé en janvier 2025.

Notons également que la politique RSE de la Société demeure une des plus soutenue au Gabon. En relation avec la République gabonaise, TotalEnergies EP Gabon poursuit son engagement sociétal avec de nombreux projets couvrant les infrastructures, la formation et la santé. Comme en 2023, ces projets ont représenté une dotation annuelle d'environ 13 millions de dollars.

Pour finir, sur le plan de la gouvernance, TotalEnergies EP Gabon a été heureuse d'accueillir au sein de son Conseil d'administration, deux représentants de l'État gabonais avec madame Stéphanie MPEMBA MBADINGA, conseiller du ministre de l'Énergie, et monsieur Brice de Léon RETENO N'DIAYE, conseiller du ministre de l'Économie et des Participations. En outre, monsieur Aristide OBIANG MEBALE a remplacé monsieur Karim CHAOUICHE, représentant TotalEnergies SE, démissionnaire.

# Une année de célébrations



## 13 juillet 2024 • Cap Lopez (Gabon)

Pique-nique annuel des collaborateurs et de leurs familles, à la veille des vacances scolaires, cette année aux couleurs des 100 ans de la Compagnie.



**16-19 mai 2024 • Lagos (Nigeria)**

Le tournoi de touch rugby a vu s'affronter toutes les équipes des filiales de la zone Afrique de TotalEnergies. Bravo aux IBOGA qui ont fièrement défendu les couleurs de TotalEnergies EP Gabon !



**28 mars 2024 • Port-Gentil (Gabon)**

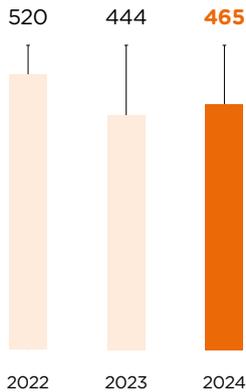
La célébration des 100 ans de TotalEnergies SE a vu la participation de l'icône de la musique gabonaise, Pierre Claver AKENDENGUE.

# Une année en chiffres

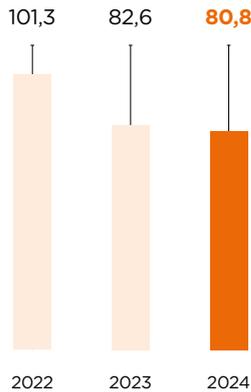
**Chiffres clés** — Ces indicateurs clés retracent la dynamique positive de l'année 2024. Entre production, ventes et performance financière, ces chiffres illustrent notre création de valeur.

## Ventes d'hydrocarbures

Ventes de pétrole brut<sup>(1)</sup>  
(en millions de \$)

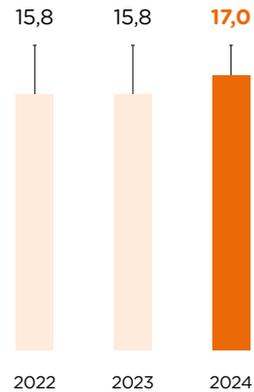


Cours moyen du Brent daté  
(en \$ par baril)



## Production de pétrole brut

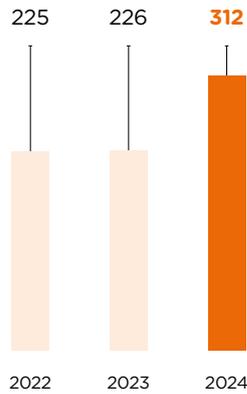
liée aux participations de TotalEnergies EP Gabon<sup>(1)</sup>  
(en milliers de barils par jour)



<sup>(1)</sup> Chiffres comprenant les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production

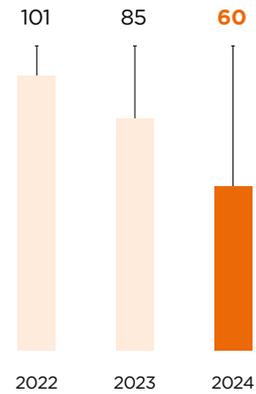
## Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de \$)



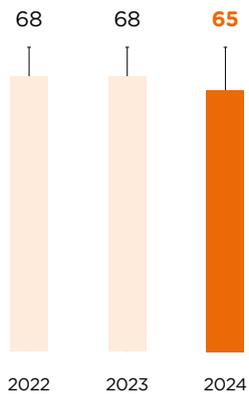
## Investissements pétroliers

(en millions de \$)



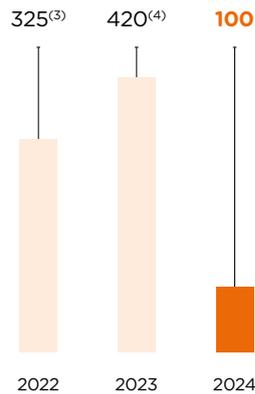
## Réserves prouvées d'hydrocarbures

(en millions de barils)



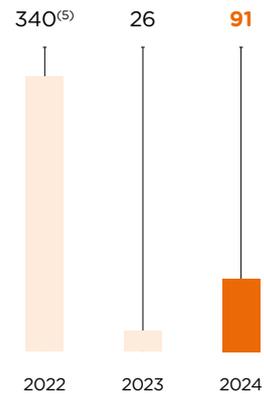
## Service du dividende<sup>(2)</sup>

(en millions de \$)



## Résultat net

(en millions de \$)



<sup>(2)</sup> Montants versés au titre de l'exercice

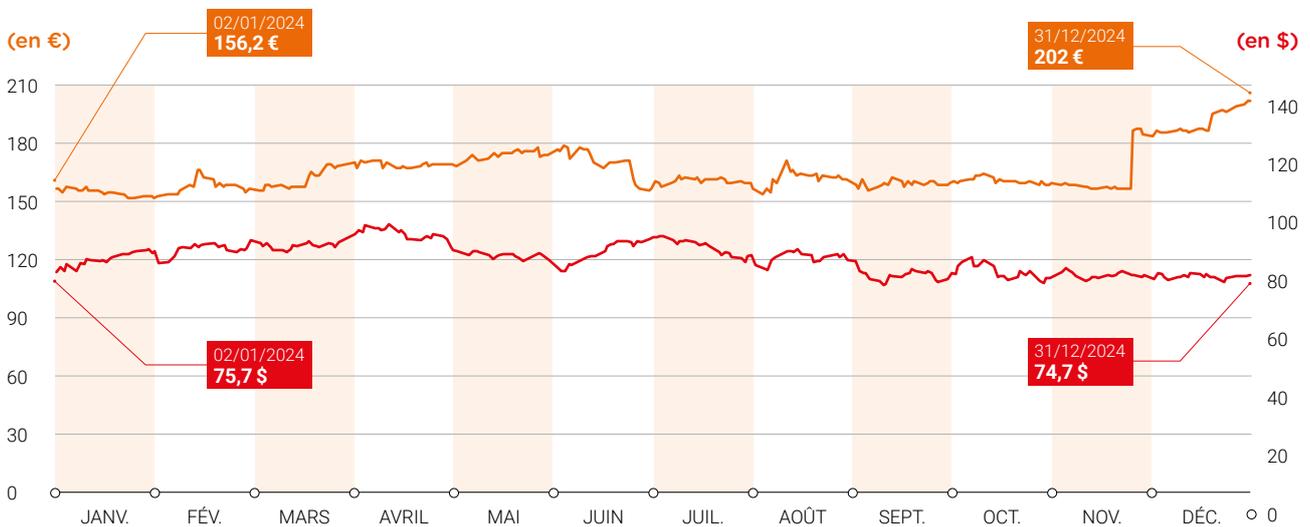
<sup>(3)</sup> Pour 2022, le service du dividende se décompose en 75 M\$ versés en juin et 250 M\$ versés en septembre

<sup>(4)</sup> Pour 2023, le service du dividende se décompose en 100 M\$ versés en juin 2024 et 320 M\$ versés en janvier 2025

<sup>(5)</sup> Le résultat 2022 est impacté positivement par un produit d'impôts différés lié à un aménagement de la fiscalité conclu avec la République gabonaise

# TotalEnergies EP Gabon et ses actionnaires

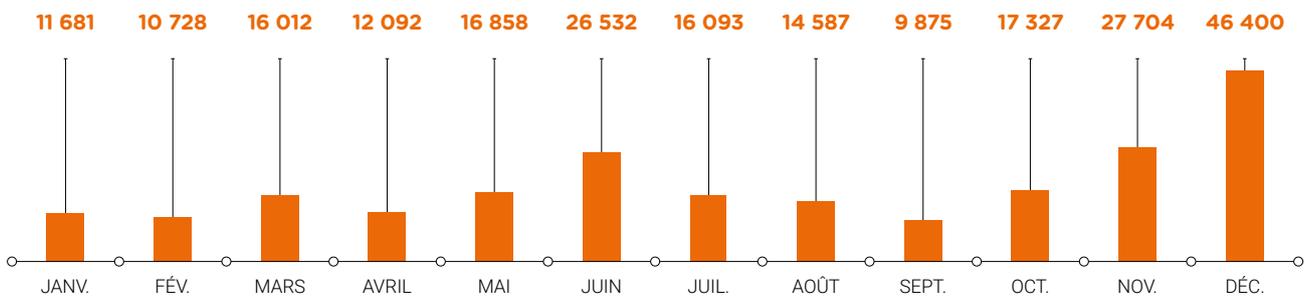
## Cours de clôture



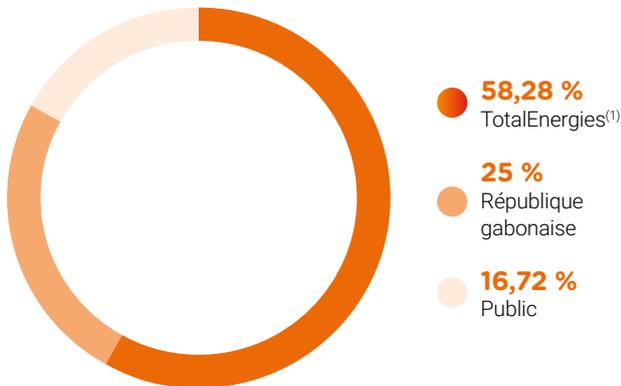
Le différentiel du brut gabonais, de qualité Mandji, par rapport au Brent daté, est commenté au chapitre « Nos réserves et notre production » de ce rapport (pages 24-25)

— Cours de clôture de l'action TotalEnergies EP Gabon — Cours de clôture du Brent daté

## Volumes de titres échangés



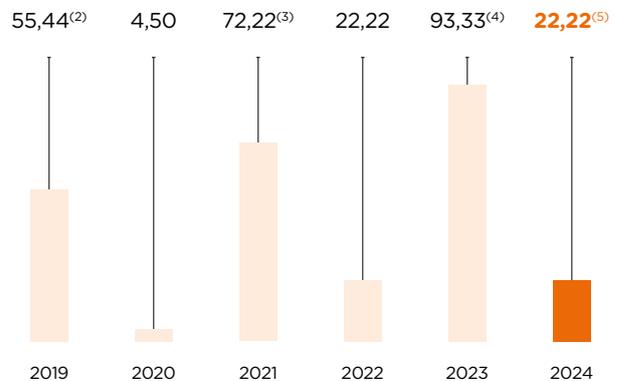
## Structure du capital de TotalEnergies EP Gabon



<sup>(1)</sup> À travers sa filiale TotalEnergies Holdings détenue à 100 % par TotalEnergies SE

## Dividende net par action

(en \$)



<sup>(2)</sup> Au titre de 2019, le dividende net par action se décompose en deux coupons de 11 \$ par action et de 44,44 \$ par action

<sup>(3)</sup> Au titre de 2021, le dividende net par action se décompose en deux coupons de 16,67 \$ par action et de 55,56 \$ par action

<sup>(4)</sup> Au titre de 2023, le dividende net par action se décompose en deux coupons de 22,22 \$ par action et de 71,11 \$ par action

<sup>(5)</sup> Au titre de 2024, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale ordinaire du 16 mai 2025

## Place de cotation de l'action TotalEnergies EP Gabon

Bourse de Paris (Euronext Paris S.A.) :

- > Type de cotation : actions ordinaires – Cotation en continu – Règlement non différé
- > Marché de cotation : Euronext Paris – Compartiment B (Mid Cap)
- > Présence dans les indices : CAC Oil & Gas, CAC All Shares
- > Codes : ISIN : **GA0000121459**  
Reuters : **EGAB.PA**/ Bloomberg : **EC:FP**/ Mnemo : **EC**

## Service du titre et dividende

Banque assurant le service du titre :

**Services Actionnaires de TotalEnergies EP Gabon Uptevia**

Les Grands Moulins de Pantin

CTO - Service Actionariat TotalEnergies EP Gabon

9, rue du Débarcadère

93750 Pantin

Accueil actionnaires :

Tél. : +33 (0)1 57 43 02 30

## Courrier des actionnaires de TotalEnergies EP Gabon

TotalEnergies EP Gabon

Division Gouvernance

Boulevard Hourcq

BP – 525 Port-Gentil

République gabonaise

Courriel :

**actionariat-epgabon@totalenergies.com**

## Site internet

TotalEnergies EP Gabon met à la disposition de ses actionnaires, sur son site internet **ep.totalenergies.ga**, les informations financières de la Société qui sont actualisées tout au long de l'année. Figurent ainsi sur le site, les informations réglementées dont le Rapport financier annuel, le Rapport financier semestriel, l'information financière trimestrielle et les communiqués de presse. À l'issue de l'Assemblée générale, la présentation faite aux actionnaires ainsi que le résultat du vote des résolutions sont également publiés sur le site internet.



# 01. Au cœur de nos métiers

**Nos activités** — Notre expertise et notre engagement, clés de notre performance opérationnelle.

# Entretien avec le directeur général

En première ligne —  
**Xavier Rouzeaud**, directeur général

## Quels défis majeurs TotalEnergies EP Gabon a-t-elle surmontés en 2024 ?

**X.R.** En 2024, TotalEnergies EP Gabon a su maintenir une dynamique positive, marquée par de très bons résultats opérationnels. Sur le plan de la sécurité, valeur cardinale pour la Société, aucun accident avec arrêt, ni accident enregistrable n'est à déplorer dans nos activités, et des travaux d'intégrité se sont poursuivis, afin de maintenir les meilleurs standards sur nos installations. En ce qui concerne le respect de l'environnement, nous avons continué à déployer et à accélérer nos projets, pour une production toujours plus durable, ce qui nous a permis de réduire de manière significative nos émissions de GHG et d'éliminer de manière définitive le torchage de routine dans nos opérations, avec deux ans d'avance par rapport au planning initial. En parallèle, l'amélioration continue de l'efficacité opérationnelle de nos installations et les campagnes d'interventions sur puits, à terre et en mer, ont permis d'augmenter la production de manière significative par rapport à 2023. Tous ces résultats remarquables sont le fruit du travail d'équipes motivées et engagées autour d'une même ambition : plus d'énergie, moins d'émissions, en toute sécurité, et tout en maîtrisant nos coûts.

## Quelles initiatives ont été mises en œuvre en 2024 pour garantir la sécurité sur les sites ?

**X.R.** La sécurité est une valeur partagée chez TotalEnergies EP Gabon. Cela requiert une vigilance de chaque instant et aussi beaucoup d'humilité. Nous travaillons sans relâche à maintenir et à renforcer cette culture, en insistant sur trois éléments principaux : la responsabilité et l'appropriation de la sécurité par tous, le devoir de chacun d'interrompre

un travail qu'il juge ne pas être réalisé en toute sécurité, et la discipline de respecter nos règles et nos procédures. Les initiatives développées par TotalEnergies, telles le « Programme zéro décès » ou les « Règles d'or » sont également des outils essentiels de sensibilisation des équipes et de prévention, qui complètent une communication systématique sur les incidents « Echo-Echo » et le partage méthodique des retours d'expériences « REX », qui ont été mis en œuvre en 2024. Nous avons également intensifié les visites de terrain, en améliorant leur qualité et leur valeur ajoutée, à travers des Tournées Conjointes de Sécurité « TCS » sur l'ensemble de nos sites. Enfin, la réalisation de plusieurs exercices d'urgence nous a permis de continuer à tester nos moyens de prévention et notre capacité d'intervention, face aux risques majeurs associés à nos activités.

## Quels résultats avez-vous obtenus grâce à votre stratégie de « retour aux basiques » ?

**X.R.** Le « retour aux basiques » a permis de focaliser les efforts de tous sur les enjeux clés de la Société : la sécurité partout et tout le temps, le respect des objectifs de réduction des émissions de nos activités, l'excellence opérationnelle avec le maintien de notre niveau de production, et enfin le respect et la maîtrise de nos engagements budgétaires. Cette stratégie pragmatique a permis de se concentrer sur les sujets et les éléments critiques, de gagner en réactivité et en agilité, et aussi d'encourager les initiatives collectives, telles les « courses au potentiel » de production. Ainsi, l'efficacité opérationnelle de nos installations a pu atteindre 92 %, en hausse de 9 points, et la production augmenter de 8 % par rapport à 2023, dans le strict respect de notre budget.



« Le retour aux basiques a permis de focaliser les efforts sur les enjeux clés de la Société. »

#### Quels sont vos objectifs en matière de production durable ?

**X.R.** « Plus d'énergie, moins d'émissions », toujours plus responsables, ainsi se résume l'ambition de TotalEnergies, et en particulier celle de TotalEnergies EP Gabon, en matière de production durable. En 2024, nous avons continué à déployer des projets concrets afin de réduire significativement les émissions de méthane et de CO<sub>2</sub>, et de mieux valoriser le gaz associé à nos opérations : modifications de surface, optimisations process, conversion air instrument. Ces résultats très positifs, avec la baisse significative des émissions de nos installations, ont pu être constatés grâce à une campagne de mesure « AUSEA » à grande échelle, utilisant une technologie drone développée par la R&D de TotalEnergies.

#### Quels leviers avez-vous activés pour maintenir l'excellence opérationnelle de TotalEnergies EP Gabon ?

**X.R.** Pour maintenir et continuer à améliorer l'excellence opérationnelle, nous nous sommes concentrés sur les « éléments critiques pour la production » que nous suivons et priorisons à travers un planning intégré consolidé. Nous avons en particulier travaillé à augmenter la fiabilité de nos compresseurs et à améliorer notre réactivité et notre rapidité d'intervention en cas de besoin. Nous avons également déployé le « Perf@Site » qui consiste à appliquer les bonnes pratiques de la méthodologie Lean pour améliorer la performance de la conduite de nos opérations.

#### Comment votre engagement sociétal se traduit-il concrètement ?

**X.R.** TotalEnergies EP Gabon est un partenaire historique du Gabon et nous souhaitons continuer à être reconnus comme une société citoyenne exemplaire. Au-delà de nos activités pétrolières, nous sommes fortement engagés dans de nombreux projets sociétaux autour des infrastructures, de la santé, de l'éducation, en partenariat avec la République gabonaise. Cela passe par exemple à Port-Gentil par la réfection de routes, l'éclairage urbain solaire avec la fourniture de 1 500 lampadaires, la construction du centre d'imagerie médicale de l'hôpital de Ntchengué et son équipement avec un scanner, le lancement d'une école pour enfants déficients auditifs. Nous pouvons aussi citer le soutien annuel au laboratoire du CIRMF, à l'IGADE, au Centre de Spécialisation Professionnelle et à l'Institut du Pétrole et du Gaz de Port-Gentil et même aux classes préparatoires scientifiques du Lycée Léon Mba de Libreville.

#### Y a-t-il un dernier point que vous souhaiteriez aborder ?

**X.R.** « Opérateur d'excellence, partenaire de référence au Gabon, reconnu pour ses résultats et son engagement durable et responsable », TotalEnergies EP Gabon souhaite, en 2025, poursuivre son élan de stabilisation et pérenniser sa dynamique de succès. Nos priorités resteront de garantir la sécurité de nos équipes, de continuer la réduction de nos émissions, de maintenir notre production, de poursuivre notre développement, et de s'assurer de l'efficacité de notre organisation.

# Les valeurs qui nous guident

**Priorités** — Réduction des risques, sécurisation de nos installations pour une performance hygiène, sécurité et environnement au plus haut niveau.

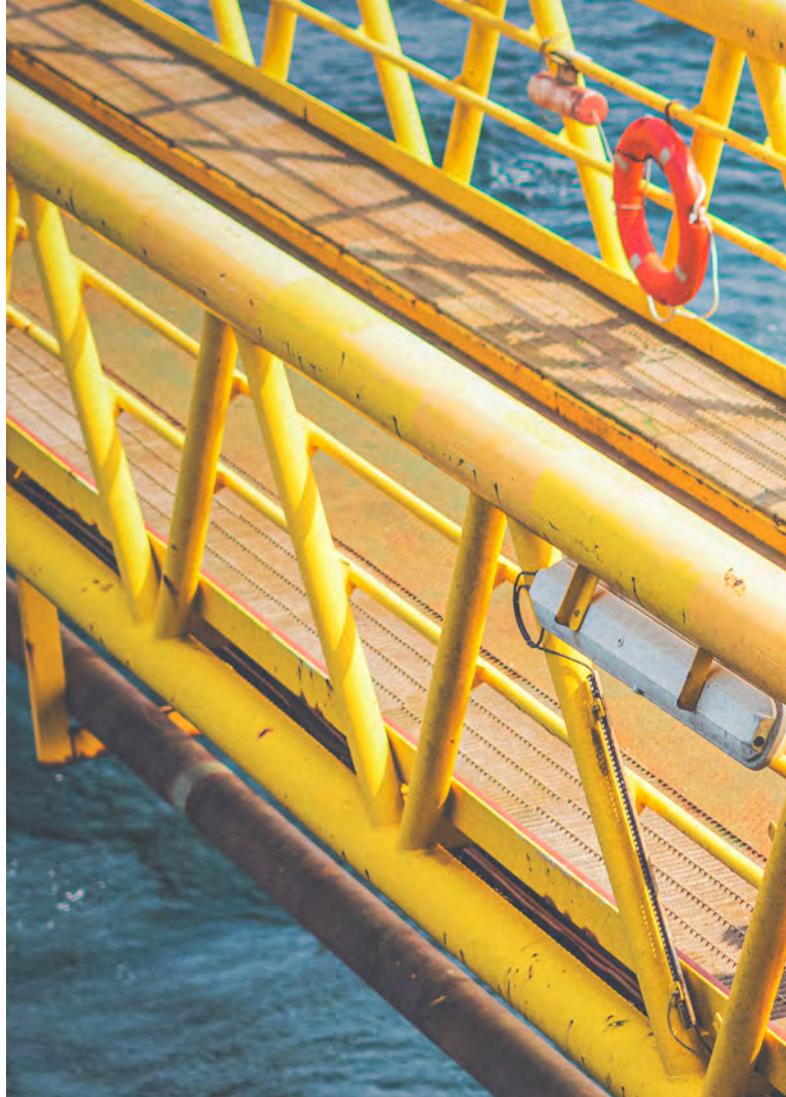
## Sécurité

TotalEnergies EP Gabon mène une politique d'amélioration constante visant à éviter tout décès accidentel et à renforcer la sécurité au poste de travail. Ainsi, les sensibilisations hygiène, sécurité et environnement (HSE) ont pour objectif le maintien d'un haut niveau d'exigence et de discipline. Un accent particulier est également mis sur la qualité des analyses des incidents et anomalies afin d'en tirer des enseignements permettant de renforcer la prévention. Ceci concerne aussi bien les lieux où ils se sont produits que l'ensemble du périmètre d'activité de la Société.

La Société a maintenu une performance élevée en matière de sécurité. Le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIF <sup>(1)</sup>) et le taux de fréquence des accidents déclarés (TRIR <sup>(2)</sup>) sont égaux à 0 en 2024. Ainsi, au 31 décembre 2024, TotalEnergies EP Gabon compte 1 276 jours consécutifs sans accident avec arrêt. Le nombre d'incidents à haut potentiel en 2024 s'est établi à 3 incidents, soit 3 incidents de moins qu'en 2023.

L'année 2024 a également été marquée par l'augmentation de la fréquence de visites sur sites du management de TotalEnergies EP Gabon et la mise en œuvre de visites Duet (Direction des Opérations et Division HSE) des sites.

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence, les formations se sont poursuivies comme les années précédentes, accompagnées d'exercices de mise en situation.



## Environnement

En 2024, TotalEnergies EP Gabon a poursuivi ses efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à son activité.

Les indicateurs environnementaux montrent des résultats sur les émissions totales de gaz à effet de serre, ainsi que sur leur intensité, conformes aux objectifs fixés en 2024. Les travaux de réhabilitation du site de N'tchengué, initiés début d'année, ont connu une progression notable avec la finalisation en novembre des travaux d'excavation des zones impactées. Par ailleurs, les actions suivantes ont été réalisées :



# 1 276

jours consécutifs sans accident avec arrêt  
au 31 décembre 2024

« La sécurité, valeur partagée chez TotalEnergies, requiert une vigilance de chaque instant et aussi beaucoup d'humilité. »

XAVIER ROUZEAUD, directeur général

la validation de l'étude d'Impact Environnemental et Social du projet, la détection et la matérialisation des réseaux actifs, le démantèlement des réseaux hors service, l'excavation et le stockage sur les plateformes de l'ensemble des sols impactés, la validation des analyses des parois et des fonds de fouilles, et le remblai de certaines mailles, ainsi que la sécurisation et la signalisation des fouilles.

## Intégrité et risques majeurs

La stratégie de gestion de l'intégrité et des risques majeurs est déclinée au niveau de l'ensemble de la filiale. Les menaces majeures sont identifiées et un plan d'action est mis en place pour leur résolution. Les risques majeurs sur nos installations sont régulièrement revus dans le cadre des études TRA (évaluation des risques technologiques), permettant d'analyser et prévenir tous les dangers et scénarios majeurs qui en découlent. La révision des TRA des sites s'est poursuivie au quatrième trimestre et sera finalisée à la fin du premier trimestre 2025.

À la fin du quatrième trimestre, les tests annuels d'intégrité sur les éléments critiques pour la sécurité (ESDV, ESD1, vannes de fond et surface des puits) et permettant de prévenir les potentielles situations dégradées ont tous été réalisés, permettant d'atteindre un score de 100 %.

Toutes les analyses de risques des puits prioritaires ont été effectuées, les plans d'action associés sont suivis et les interventions planifiées. La

base de données intégrité puits, UWIMS, est continuellement mise à jour par l'ingénieur en charge de l'intégrité des puits et les équipes sites.

L'inspection des équipements est régulièrement réalisée permettant d'actualiser le statut intégrité des équipements et faire des recommandations pour la remise en état. Le traitement des avis intégrité est réalisé en continu par une équipe spécialisée. Ces avis font également l'objet d'un traitement lors des campagnes planifiées chaque année. Au quatrième trimestre, des équipes supplémentaires ont été mobilisées en renfort afin de réduire le *backlog* intégrité.

La prochaine campagne de raclage instrumenté pour l'inspection de nos pipelines critiques sera réalisée en 2025. L'utilisation de la technologie *smartball* (technologie testée par d'autres opérateurs pour le monitoring des pipelines difficilement raclables) a été réalisée avec succès sur la ligne 6" ANE-PG2.

Enfin, les installations sont entretenues et l'accès aux plateformes est sécurisé avec les remplacements et réparations des *boat-landings*, des campagnes sous-marines et de retouches de peinture.

# Des actifs matures, un défi relevé

## Domaine minier

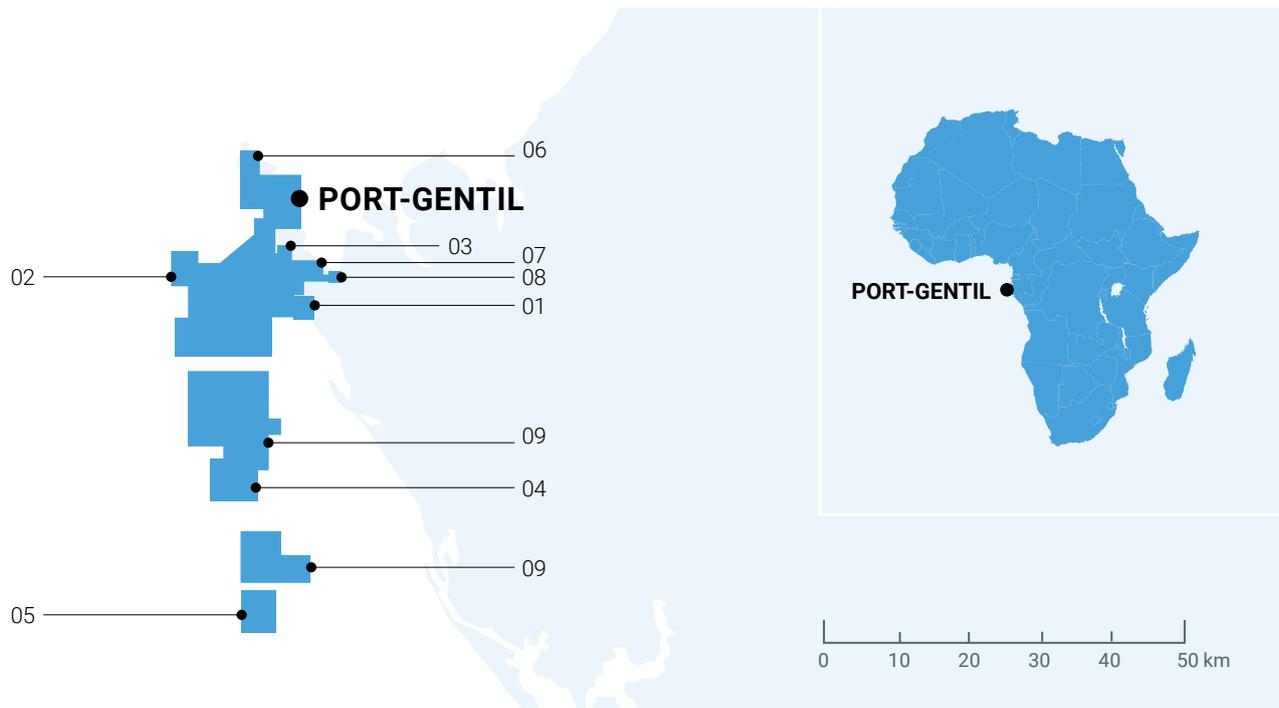
### Titres miniers d'exploitation

Au 31 décembre 2024, le domaine minier d'exploitation de TotalEnergies EP Gabon, d'une superficie totale de 906 km<sup>2</sup>, est constitué pour 610 km<sup>2</sup> de titres miniers en régime Convention et pour 296 km<sup>2</sup> de titres miniers en régime de Contrat de Partage de Production (CPP).



**296 km<sup>2</sup>**  
Titres miniers en régime CPP

**610 km<sup>2</sup>**  
Titres miniers en régime Convention



	Superficie (en km <sup>2</sup> )	Date d'attribution (période en cours)	Durée/ans (période en cours)	Expiration	Participations
<b>RÉGIME CONVENTION — Concessions minières en mer</b>					
01. Ntchengué Océan G6-14	12,00	08/02/1968	75	07/02/2043	TotalEnergies EP Gabon 100 %, opérateur
02. Grand Anguille Marine G6-16	375,26	08/02/1968	75	07/02/2043	TotalEnergies EP Gabon 100 %, opérateur
03. Port-Gentil Océan G6-15	13,00	03/10/1968	75	02/10/2043	TotalEnergies EP Gabon 100 %, opérateur
04. Torpille G6-17	56,00	18/04/1969	75	17/04/2044	TotalEnergies EP Gabon 100 %, opérateur
<b>RÉGIME CONVENTION — Permis d'Exploitation en mer (PEX)</b>					
05. Ayol Marine G5-36 <sup>(1)</sup>	36,40	01/08/1981	20+10+5+(5)	01/08/2021	TotalEnergies EP Gabon 100 %, opérateur
<b>RÉGIME CONVENTION — Concessions minières à terre</b>					
06. Pointe Clairette-Cap Lopez G6-5	95,04	31/08/1960	75	30/08/2035	TotalEnergies EP Gabon 100 %, opérateur
07. Ntchengué G6-9	16,90	24/01/1963	75	23/01/2038	TotalEnergies EP Gabon 100 %, opérateur
<b>RÉGIME CONVENTION — Permis d'Exploitation à terre (PEX)</b>					
08. Mandji Sud-Ntchengué NE G5-55 <sup>(1)</sup>	5,09	07/01/1993	10+5+(5)	06/01/2013	TotalEnergies EP Gabon 100 %, opérateur
<b>RÉGIME CPP — Autorisation Exclusive de Développement et d'Exploitation (AEDP)</b>					
09. Baudroie Mérrou Marine II G5-143	296,00	23/12/2022	(10)+5+5+5	22/12/2047	TotalEnergies EP Gabon 90 %, opérateur État gabonais 10 %

<sup>(1)</sup> Licences arrivées au terme des périodes d'exploitation. Des négociations sont en cours avec la République gabonaise pour définir les nouvelles conditions de gestion de ces permis.

# Des actifs matures, un défi relevé

**Opérations** — Des actions concrètes pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre tout en augmentant notre production.



## Opérations majeures réalisées en 2024

### Réduction de l'empreinte carbone

TotalEnergies EP Gabon a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées aux opérations de production. Les émissions concernées proviennent principalement du brûlage du gaz excédentaire et des émissions de méthane résultant de l'utilisation de gaz naturel pour le fonctionnement des équipements pneumatiques sur les installations pétrolières. Le but est de collecter le gaz actuellement brûlé aux torches et de l'exporter vers des consommateurs afin de le valoriser, notamment par la génération d'électricité (*gas-to-power*).

Les études d'ingénierie de détail des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre se sont poursuivies en 2024. Ce travail est effectué par les équipes de TotalEnergies EP Gabon, avec le soutien des spécialistes de TotalEnergies SE.

Les projets incluent les travaux de contournement des installations de production de la plateforme AGM PFC, réalisés en août 2024, et qui ont permis l'élimination des émissions de méthane de la torche de cette plateforme, sans impact sur la production.

Le projet d'élimination du torchage de routine sur le site de PG2 a été achevé en septembre marquant ainsi la fin du torchage de routine sur tout le périmètre d'activité de TotalEnergies EP Gabon. L'exécution de

ce projet, qui fait partie intégrante de la feuille de route *Carbon Footprint Reduction* de TotalEnergies EP Gabon, a été avancée de 2 ans par rapport à la date initialement prévue.

Au cours du troisième trimestre, plusieurs travaux préparatoires ont été réalisés dans le cadre du projet d'élimination du gaz instrument, notamment la remise en état des unités de compression d'air qui étaient installées sur le site de PG2 mais n'étaient plus en service.

Une campagne de détection et de réparation des fuites de méthane (LDAR) a été menée au quatrième trimestre sur les sites d'île Mandji et de Torpille. Cette initiative se poursuivra en 2025 avec la quantification et la réparation des fuites sur l'ensemble des sites de TotalEnergies EP Gabon.

Les résultats de la mesure annuelle des émissions de méthane, à partir d'une technologie drone développée par la R&D de TotalEnergies ont été présentés au troisième trimestre. Cette campagne de mesure, nommée AUSEA (*Airborn Ultralight Spectrometer for Environmental Application*), n'a révélé aucun écart avec les déclarations réalisées par TotalEnergies EP Gabon, permettant de maintenir le Gold Standard Oil & Gas Methane Partnership (OGMP).

### Maintien du potentiel des champs

Des interventions de maintenance et d'optimisation de la productivité des puits sont effectuées régulièrement afin de maximiser le potentiel



de production des champs.

Ces actions sont indispensables pour assurer la pérennité et l'efficacité des installations. Elles incluent principalement le nettoyage des liaisons couches-trous par pompage, le remplacement d'équipements pour résoudre les problèmes d'intégrité ou optimiser l'extraction, l'optimisation du soutirage par amélioration du *Design Gas Lift* ainsi que diverses mesures effectuées au sein des puits.

Les programmes de tests d'intégrité et de maintenance routinière sur les têtes de puits se sont poursuivis. Leur objectif est de contrôler les risques et le potentiel de production.

En 2024, la campagne d'interventions sur puits avec la *Pulling Unit* a continué avec les opérations de reprise des puits et de mise en production de AGMN076 et AGMN080, ainsi que le début des travaux d'abandon du puits AGM043.

## Amélioration de l'efficacité opérationnelle des installations

### Fiabilisation de la compression moyenne pression de l'île Mandji

Les travaux de fiabilisation du compresseur gaz moyenne pression KY-301C ont été complétés et l'équipement remis en service en octobre 2024.

### Réduction du torchage sur la plateforme de GAAM

Le projet de contrôle des volumes de gaz envoyés à la torche (GAAM PV Control) a été achevé et mis en service en février. Ce projet visant à réduire l'empreinte carbone a pour objectif la valorisation d'une partie du gaz produit par GAAM et brûlé sur AGMP.

### Maintenance compresseur Torpille

La maintenance de 16 000 heures du compresseur KY440 a été effectuée avec succès, ainsi que l'installation des tuyauteries pour la connexion des nouveaux compteurs. Initialement planifiés sur une période de quatre jours, ces travaux ont été achevés en deux jours et demi, sans accident ni incident, grâce à une préparation rigoureuse et une coordination optimale entre les équipes sur site et le support à Port-Gentil.

Le remplacement de la turbine du compresseur KY440, initialement prévu après 32 000 heures de fonctionnement, a été reporté au second trimestre 2025. Une analyse de risques approfondie ainsi que des mesures compensatoires ont été effectuées en collaboration avec les fournisseurs.

### Maintenance compresseur Anguille

La maintenance préventive du compresseur KY600 après 4 000 heures de fonctionnement a été effectuée, ainsi que l'installation des nouveaux filtres à air haute performance visant à améliorer la qualité du carburant de l'appareil.

Le remplacement de la turbine du compresseur KY600, initialement prévu pour juin 2024 après 40 000 heures de fonctionnement, a été effectué en août 2024. La durée de l'intervention a été de 9,5 jours comparativement aux 12 jours planifiés.

### Maintenance compresseur île Mandji

La maintenance planifiée du compresseur KY502A de PG2, après 20 000 heures de fonctionnement, a été réalisée au deuxième trimestre. L'installation du nouveau skid de comptage export a été finalisée, avec une mise en service réalisée avec succès.

## Réalisation de travaux d'intégrité

### Travaux Baudroie et Baliste

Les plateformes de Baudroie Marine et Baudroie Nord Marine ont été arrêtées pendant 3,5 jours au premier trimestre afin de remplacer les nez de torche. De plus, un arrêt de la plateforme Baliste a été réalisé pour l'installation des *tie-in* des *skids* de comptage.

### Plateformes marginales

Un plan d'accélération a été mis en œuvre pour traiter l'intégrité des plateformes AGM5, AGM9, AGM10 et ASE. Les travaux de réhabilitation des accès à ces plateformes ont eu lieu de septembre à décembre 2024. Ce projet comprend également l'installation de capteurs *IoT* (*Internet of Things*) afin d'assurer un suivi à distance des paramètres de production.

# Nos talents, la clé de notre performance

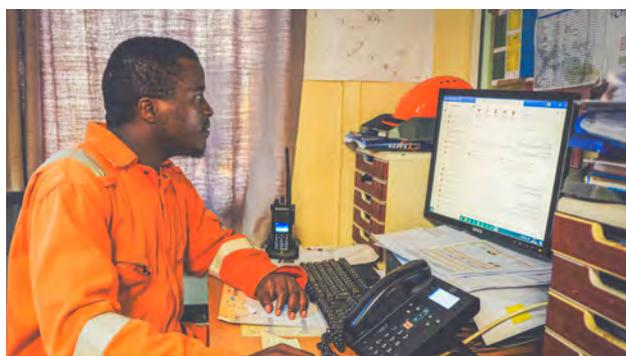
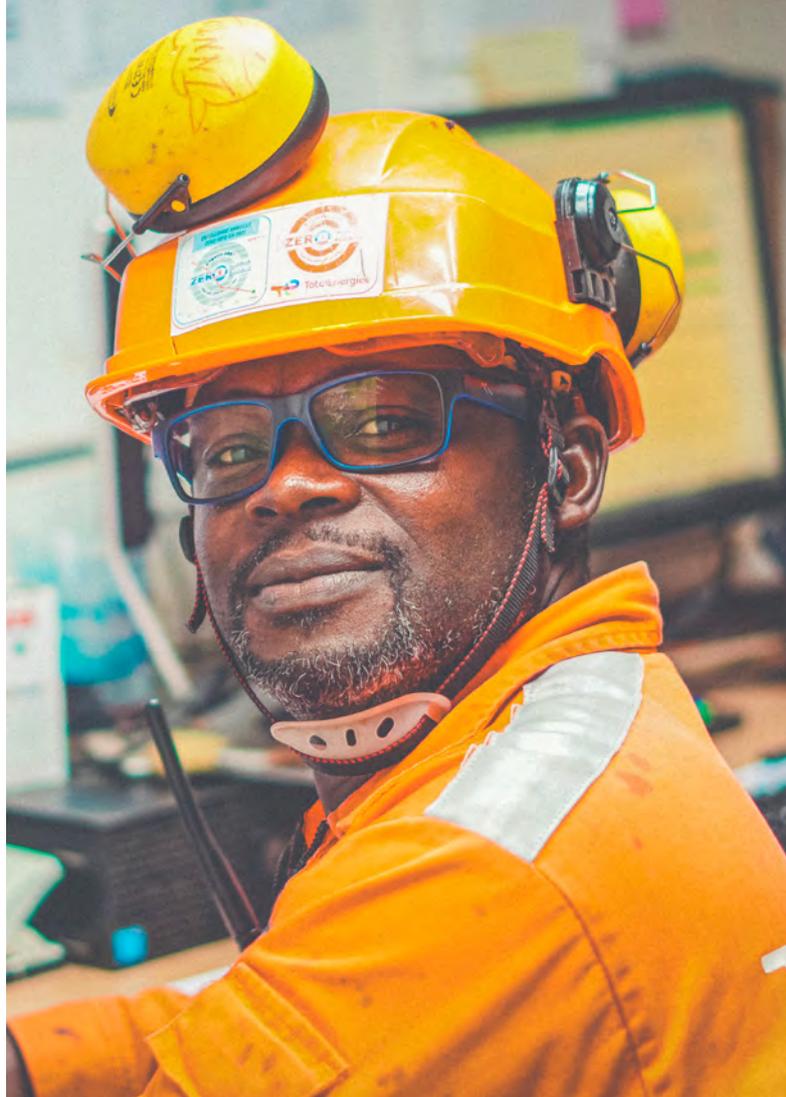
**Équipes** — Le renforcement des compétences et le développement des carrières sont essentiels pour soutenir notre performance et préparer l'avenir.

## Développement des talents

En 2024, TotalEnergies EP Gabon a poursuivi sa politique de développement des compétences des salariés par la mobilité professionnelle. À cet effet, au 31 décembre 2024, 18 collaborateurs nationaux étaient détachés dans différentes entités de la compagnie TotalEnergies à travers le monde. Par ailleurs, en 2024, 48 salariés ont fait l'objet d'une mobilité localement.

## 4 387 heures de formation réalisées en 2024

Le plan de formation 2024 a été mis en œuvre en collaboration avec les métiers. Ainsi, 193 salariés ont pu bénéficier de formations pour un volume global de 4 387 heures au cours de l'année. En outre, la réalisation localement de formations techniques précédemment organisées à l'étranger, pour un volume global de 441 heures, a permis à 153 salariés de réaliser au moins une formation en présentiel et d'optimiser les coûts de formation. Les actions de formation ont principalement été consacrées aux domaines Hygiène, Sécurité et Environnement ainsi qu'au renforcement des compétences techniques. Enfin, un accent particulier a été mis sur le développement des capacités managériales, conformément au programme *Better Together* de TotalEnergies SE.



## Maintien des actions d'insertion professionnelle

Dans le cadre de la convention de partenariat entre TotalEnergies EP Gabon, le Fonds d'aide à l'Insertion et la Réinsertion professionnelle (FIR) et le ministère de tutelle, 16 apprentis ont été accueillis au sein de la Société.

Ainsi, ce sont 228 jeunes gabonais qui ont été intégrés au sein de TotalEnergies EP Gabon depuis la mise en place de ce dispositif. L'objectif de ce partenariat est, par le biais d'une première immersion en milieu professionnel, de contribuer à l'employabilité de jeunes gabonais inscrits au Pôle National de Promotion de l'Emploi (PNPE), confirmant ainsi le rôle de pionnier de TotalEnergies EP Gabon et son engagement citoyen.



**228**

jeunes accueillis par TotalEnergies EP Gabon dans le cadre du partenariat avec le pôle national de promotion de l'emploi (PNPE) et le ministère de tutelle



**193**

salariés ont pu bénéficier de formations

« Tous nos résultats remarquables sont le fait du travail d'équipes motivées et engagées. »

XAVIER ROUZEAUD, directeur général



**Effectifs présents**

(au 31.12.2024)



# Dans les coulisses de la production

**Nos réserves et notre production** — Dans un environnement économique instable, et des prix du pétrole volatils, maintenir notre efficacité opérationnelle est une priorité.



## Réserves d'hydrocarbures

Les réserves prouvées d'hydrocarbures correspondent aux quantités d'hydrocarbures que les données géologiques et d'ingénierie permettent de déterminer avec une certitude raisonnable comme pouvant être produites dans les années futures à partir des réservoirs connus, dans les conditions économiques et opérationnelles existantes.

Pour l'année 2024, les réserves ont été évaluées sur la base du prix du Brent de 81,17 \$/b (moyenne arithmétique du premier jour de cotation des douze mois de l'année), contre 83,27 \$/b pour l'année 2023.

Au 31 décembre 2024, les réserves prouvées<sup>(1)</sup> d'hydrocarbures de TotalEnergies EP Gabon sont de 65 Mbep (contre 68 en 2023). Le taux de renouvellement annuel<sup>(2)</sup> des réserves prouvées s'établit à + 48 % en 2024. Il est porté par la valorisation du gaz produit, grâce à la mise en route de projets de réduction des émissions des gaz à effet de serre.

La durée de vie des réserves prouvées d'hydrocarbures au 31 décembre 2024 représente près de 10 années au rythme actuel de production. Cette durée est estimée sur la base des réserves prouvées et probables couvertes par des contrats d'exploration-production, sur des champs ayant déjà été forés et pour lesquels les études techniques mettent en évidence un développement économique.

## Production de pétrole brut opérée par TotalEnergies EP Gabon

La production de pétrole brut des champs opérés par TotalEnergies EP Gabon en 2024 s'est établie à 17,0 kb/j (6,2 Mb sur l'année) contre 15,8 kb/j (5,8 Mb sur l'année) en 2023.

**Cette augmentation de la production est portée par l'amélioration de la disponibilité des installations et par les résultats des interventions puits qui permettent de compenser le déclin naturel des champs.**

## Prix

En 2024, les prix du Brent ont poursuivi leur recul dans un environnement géopolitique et macro-économique sous tension, marqué en fin d'année par la victoire de Donald Trump aux élections américaines. Sur l'année 2024, le prix moyen du Brent s'est établi à 80,8 \$/b, en baisse de 2 % par rapport à l'année 2023 (82,6 \$/b). Le prix moyen de vente de la qualité de pétrole brut commercialisée par TotalEnergies EP Gabon s'est élevé à 77,2 \$/b en 2024, en léger recul par rapport à 2023 (77,5 \$/b).



## Le marché

En 2024, le marché du pétrole est resté soutenu par la croissance de la demande dans les pays en développement et ce en dépit d'une croissance de l'offre provenant des pays Non-Opep, toutefois minimisée par une volonté des pays de l'OPEP+ d'équilibrer le marché du pétrole. Renforcé par un contexte géopolitique incertain, le prix du Brent s'est ainsi maintenu à des niveaux élevés entre 80 \$/b et 85 \$/b sur les 9 premiers mois de l'exercice 2024, avant de redescendre autour de 75 \$/b au dernier trimestre.

## Différentiel Mandji par rapport au Brent

Sur l'année 2024, le différentiel du Mandji par rapport au Brent daté s'est amélioré, s'établissant autour de - 3,6 \$/b contre - 5,1 \$/b en 2023. Ce différentiel a été relativement stable sur les trois premiers trimestres de 2024 avec respectivement - 3,7 \$/b au premier trimestre, - 3,5 \$/b au second et - 3,8 \$/b au troisième. Au quatrième trimestre, une seule cargaison de Mandji a été enlevée à destination de la Chine, avec un différentiel de - 7,3 \$/b. Le brut Mandji a pour destination principale la Chine et l'Inde, où il est en compétition avec le grade Oural vendu avec une forte décote.



<sup>(1)</sup> Chiffre comprenant les barils de fiscalité revenant à l'État gabonais dans le cadre des contrats de partage de production

<sup>(2)</sup> Variation des réserves hors production : (révisions + découvertes & extensions + acquisitions - cessions / production de la période)

# Une société engagée

## Notre responsabilité —

Notre ambition, « être l'opérateur multi-énergies d'excellence, partenaire de référence au Gabon, reconnu pour ses résultats et son engagement durable et responsable. »

Les activités de diversification et développement durable de TotalEnergies EP Gabon sont essentiellement financées par la Provision pour Investissements Diversifiés (PID) et par la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH). Elles sont menées en partenariat avec la République gabonaise et concernent des organismes ou des projets d'intérêt général, principalement dans les domaines de l'éducation, la formation, la santé et des infrastructures.

## Santé et recherche médicale

La Société poursuit son soutien financier au Centre Interdisciplinaire de Recherches Médicales de Franceville (CIRMF) dont les activités reposent sur trois missions principales : la recherche scientifique sur les maladies infectieuses, l'appui à la santé publique et la formation.

En 2024, les activités scientifiques ont porté sur l'isolement et la caractérisation des agents pathogènes, ainsi que sur la surveillance et la veille microbiotiques dans un ensemble *One Health*, avec six articles scientifiques produits, dont cinq indexés PubMed (principal moteur de recherche de données bibliographiques de l'ensemble des domaines de spécialisation de la biologie et de la médecine). En outre, un atelier sur les meilleures pratiques internationales en matière de sûreté et de sécurité de l'échantillonnage sur le terrain et d'élimination des déchets biologiques a été organisé en collaboration avec la DTRA (*Defense Threat Agency Reduction*).



## Éducation et formation

L'engagement de TotalEnergies EP Gabon à soutenir l'éducation s'est matérialisé en 2024 par l'appui financier à plusieurs structures de formation :

- › la prise en charge de la scolarité des meilleurs élèves des séries scientifiques au lycée Victor Hugo de Port-Gentil ;
- › la réhabilitation des sanitaires dans les établissements scolaires publics de Port-Gentil avec 23 blocs déjà réhabilités ou construits dans dix écoles primaires et deux lycées. La prochaine étape sera la construction de quatre blocs dans deux lycées et deux écoles primaires, pour une livraison prévue au 3<sup>e</sup> trimestre 2025 ;

# 13 M\$

investis dans les projets sociétaux en 2024



- › les classes préparatoires aux grandes écoles du Lycée National Léon Mba de Libreville, conformément à la convention signée avec la Mission Laïque Française. Ce soutien aux classes préparatoires permet aux jeunes étudiants de participer aux concours des grandes écoles d'ingénieurs en France ;
- › le Centre de Spécialisation Professionnelle de Port-Gentil qui prépare les apprenants aux métiers du pétrole et permet au secteur de bénéficier d'une main d'œuvre qualifiée ;
- › l'Institut du Pétrole et du Gaz de Port-Gentil.

## Développement économique et projets d'intérêt général

### Projets livrés

Au titre des projets livrés cette année, notons :

- › la construction et l'équipement de la grande poissonnerie de Lambaréné (dans la province du Moyen-Ogooué) ;
- › la construction et/ou réhabilitation de six plateaux sportifs dans trois établissements secondaires de la ville de Port-Gentil (lycées Thuriaf Banstsantsa, Joseph Ambourou Avaro et Raponda Walker) ;
- › la construction de trois logements d'astreinte au lycée Thuriaf Banstsantsa.

### Projets en cours

Au titre des projets lancés ou menés en 2024, et dont la livraison devrait être réalisée en 2025, signalons :

- › la réhabilitation des voies de la cité Akosso et du marché camp Boiro dans la ville de Port-Gentil. Elle concerne la construction de deux voies de 500 m et de 250 m avec la réhabilitation de la route et des caniveaux ;
- › l'éclairage public solaire avec l'objectif d'installer 1 500 lampadaires solaires. Pour la phase 1, 679 lampadaires ont été posés soit 20,3 km linéaires couverts. Pour la phase 2, 150 lampadaires sont déjà en cours de pose dans la ville d'Omboué ;
- › le pôle d'imagerie médicale du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Port-Gentil, avec la construction d'un bâtiment de 300 m<sup>2</sup> abritant notamment des salles pour scanner, radio-mammographie et échographie. Le projet est en cours de finalisation ;
- › l'équipement des neuf Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) du Gabon avec des groupes électrogènes de secours. La priorisation a été accordée au CHR de POG pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène courant 2025.

### Projets validés

D'autres projets ont été validés en 2024 et sont en phase d'études préliminaires ou avancées. Il s'agit notamment de :

Pour la ville de Port-Gentil :

- › l'aménagement du front de mer de la ville afin de lutter contre l'érosion côtière par la stabilisation du trait de côte sur 500 m, et offrir un espace de loisir accessible à tous ;
- › la construction d'un plateau multisport municipal ;
- › la réhabilitation des sanitaires des marchés municipaux de la ville ;
- › l'équipement de laboratoires pour les lycées, en phase de finalisation ;
- › la fourniture d'équipements et matériel pour les lycées techniques, en phase de préparation.

Pour d'autres villes, à l'intérieur du pays :

- › le projet d'hydraulique villageoise avec la réalisation d'une dizaine de forages ;
- › la construction d'une école spécialisée pour enfants déficients auditifs à Lambaréné.

# Au-delà des mots

## Nos projets sociétaux —

Découvrez quatre projets marquants de l'année 2024, illustrant notre engagement dans des initiatives visant à améliorer les infrastructures, l'éducation, la santé et l'environnement.



### Réhabilitation des voies entre la cité Akosso et le Marché Camp Boiro

Cela permettra d'améliorer les conditions de vie des riverains, de faciliter l'accès à la Base de la Marine Nationale et au Camp de Gendarmerie et de faciliter l'accès au marché.



### Réhabilitation des plateaux sportifs

Lycée Thuriaf Bantsantsa de Port-Gentil.



**Construction de trois logements d’astreinte**

Lycée Thuriaf Bantsantsa de Port-Gentil.

Ils permettent de sécuriser le site et d’offrir aux élèves l’accès sur des horaires étendus.



**Projet d’aménagement du bord de mer**

Installation d’une zone de promenade pour les riverains qui permet également de limiter l’affaissement côtier de la zone.



**Installation d’une salle de scanner et d’un scanner**

CHR de Ntchengué.





# 02. Le socle de notre performance

## **Gestion des risques et gouvernance** —

Sécuriser, anticiper et s'adapter, afin de garantir la résilience de notre modèle et de renforcer la confiance de nos parties prenantes.

# Risques et contrôle

réalisée selon différents critères d'ordre financier, stratégique, environnemental, sécurité, d'image/réputation, juridique et ressources humaines. Dans chaque catégorie, sont présentés les risques qui ont été considérés comme les plus importants d'après l'évaluation qui en a été faite sur la base des critères précités. L'appréciation par TotalEnergies EP Gabon de ce niveau d'importance peut être modifiée à tout moment, notamment en raison de la survenance de faits nouveaux, externes ou propres à TotalEnergies EP Gabon.

## Enjeux climatiques

La société civile, de nombreuses parties prenantes et États encouragent la diminution de la consommation de produits énergétiques carbonés et la mise en place d'un mix énergétique davantage tourné vers les énergies bas carbone afin de répondre aux exigences de lutte contre le dérèglement climatique, notamment en raison des objectifs fixés dans le cadre de l'Accord de Paris.

L'évolution du mix énergétique des pays devra cependant se faire à un rythme qui tienne compte des besoins et capacités d'adaptation des divers consommateurs d'énergie, lesquels attendent des acteurs de l'énergie la fourniture d'une énergie à la fois abordable en termes de coût et respectueuse de l'environnement.

Une capacité d'adaptation insuffisante au rythme de déploiement de la transition énergétique pourrait affecter les perspectives de TotalEnergies EP Gabon comme sa situation financière, sa réputation ou sa valeur actionnariale.

## Facteurs de risque

TotalEnergies EP Gabon conduit ses activités dans un environnement en constante évolution et est exposée à des risques qui, s'ils se matérialisaient, pourraient avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, sa situation financière, sa réputation, ou ses perspectives.

Cette section présente les facteurs de risque significatifs, spécifiques à TotalEnergies EP Gabon, auxquels la Société estime être exposée à la date de dépôt du Rapport financier annuel. Toutefois, la Société peut être exposée à d'autres risques non spécifiques, ou dont elle n'a pas connaissance, ou dont les conséquences potentielles pourraient être sous-estimées, ou dont la réalisation n'est pas considérée, à cette date, comme susceptible d'avoir un impact défavorable significatif sur TotalEnergies EP Gabon, ses activités, sa situation financière, sa réputation ou ses perspectives.

Les facteurs de risque identifiés dans cette section résultent d'un processus continu d'identification et d'analyse des risques sur lequel TotalEnergies EP Gabon s'appuie pour déterminer ceux qui sont susceptibles de nuire à l'atteinte de ses objectifs et dont l'un des éléments principaux est la cartographie des risques de TotalEnergies EP Gabon.

Les facteurs de risque sont regroupés par catégorie, en fonction de leur nature. L'évaluation de leur importance a été effectuée en fonction de leur probabilité d'occurrence, de leur niveau d'impact et compte tenu des dispositifs de maîtrise en place. L'évaluation du niveau d'impact a été

## Risques juridiques liés aux activités

Les activités d'exploration et de production menées par TotalEnergies EP Gabon sont soumises à un large éventail de législations et de réglementations. Celles-ci touchent tous les aspects de l'exploration et de la production, notamment les droits miniers, les niveaux de production, les redevances, la protection de l'environnement, les exportations, la fiscalité, la conversion des monnaies et la fiscalité spécifique aux activités pétrolières et gazières.

Les activités d'exploration et de production d'hydrocarbures font l'objet de titres miniers et de titres pétroliers qui peuvent être distincts pour chacune de ces activités. Ils sont accordés pour des périodes limitées, et comportent une obligation en cas d'insuccès de rendre une partie, voire la totalité, de la superficie du titre à l'issue de la période d'exploration. Certaines zones d'exploitation font l'objet de concession dont la durée est plus longue.

Les concessions minières, permis d'exploitation et autorisations exclusives, sont spécifiques et attribués par l'État gabonais.

La convention d'établissement demeure le modèle le plus ancien des accords passés avec l'État gabonais. Dans ce régime juridique contractuel, TotalEnergies EP Gabon est propriétaire des actifs et des installations et reçoit la totalité de la production. En contrepartie, les

risques d'exploitation, les frais et les investissements sont à sa charge et TotalEnergies EP Gabon s'engage à verser à l'État gabonais, propriétaire de la richesse du sous-sol, une redevance calculée sur la production et un impôt sur les bénéfices. Le 30 septembre 2022, TotalEnergies EP Gabon a conclu avec l'État gabonais un accord prolongeant la durée de sa convention d'établissement jusqu'en 2042.

Le contrat d'exploitation et de partage de production pose, quant à lui, un cadre juridique différent de celui de la convention d'établissement : il définit les modalités d'exploitation et de partage de la production d'hydrocarbures sur une zone déterminée et établit les règles de coopération entre TotalEnergies EP Gabon et l'État gabonais. Ce dernier peut ainsi participer à la validation du programme de travail, à celle des coûts et au calcul du partage de la production. TotalEnergies EP Gabon dispose, après déduction de la redevance minière proportionnelle à la production totale disponible d'hydrocarbures, d'une partie de la production, appelée *cost oil*, dont la vente doit permettre le remboursement de toutes les dépenses notamment les coûts opératoires, les dépenses d'investissement, les coûts d'exploration et des travaux de remise en état des sites. Le solde de la production, ou *profit oil*, est ensuite partagé, selon un pourcentage défini par le contrat, entre TotalEnergies EP Gabon et l'État gabonais.

Rappelons que le nouveau contrat Baudroie Mérou Marine II G5-143 est entré en vigueur le 23 décembre 2022 et court jusqu'en 2047 (TEEPG 90 %, République gabonaise 10 %). TotalEnergies EP Gabon a signé le 18 octobre 2024 avec la Société Nationale des Hydrocarbures du Gabon (*Gabon Oil Company*), un accord portant sur la vente de 15 % de sa participation dans le permis Baudroie Mérou Marine II G5-143, conformément aux dispositions du Code des Hydrocarbures. Les conditions permettant l'effectivité de cette cession sont en cours de réalisation.

## Risques industriels et environnementaux

### Nature des risques

Les activités de TotalEnergies EP Gabon présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés, qui peuvent être inflammables, explosifs ou toxiques. Les activités peuvent, de ce fait, être soumises à un nombre important de réglementations rigoureuses dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle. Les risques industriels sont multiples, compte tenu de la variété des activités concernées : interventions puits, traitement sur champ, transport, stockage. Parmi ces risques figurent notamment l'explosion, l'incendie, la fuite de produits toxiques et la pollution. Dans le domaine du transport, la nature des risques dépend non seulement de la dangerosité des produits transportés mais aussi des modes de transport utilisés (principalement oléoducs) et enfin des quantités concernées.

La plupart de ces activités comportent des risques environnementaux liés aux émissions dans l'air, dans l'eau ou dans les sols et à la production de déchets. Ces risques impliquent la prise en compte de la réhabilitation des sites après leur mise à l'arrêt. En outre, les activités d'exploration et de production de pétrole ou de gaz sont exposées à des risques liés aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier. Parmi ceux-ci

figurent les éruptions de pétrole brut ou de gaz naturel, la découverte de réservoirs d'hydrocarbures présentant une pression anormale, les effondrements des abords des puits ainsi que les fuites d'hydrocarbures engendrant des risques toxiques, d'incendie, d'explosion ou de pollution.

Tous ces événements sont susceptibles de porter atteinte à des vies humaines ou à des biens, d'endommager, voire de détruire, les puits de pétrole brut ou de gaz naturel, ainsi que les installations attenantes, d'entraîner une interruption d'activité et de provoquer des dommages environnementaux. Par ailleurs, les activités d'exploration et de production peuvent intervenir dans des sites plus ou moins sensibles sur le plan écologique (forêt tropicale, milieu marin, etc.). Chaque site nécessite une approche spécifique pour minimiser les impacts sur la faune, la flore, les écosystèmes, la biodiversité et la santé humaine.

### Évaluation et maîtrise des risques

TotalEnergies EP Gabon évalue les risques industriels et environnementaux de ses activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant les opérations. TotalEnergies EP Gabon assure également un suivi permanent des évolutions réglementaires afin de rester en conformité avec les règles et normes, gabonaises ou internationales, sur l'évaluation et la maîtrise de ses risques industriels et environnementaux. Les évaluations de risques débouchent généralement sur la définition de mesures de maîtrise visant à réduire les probabilités d'occurrence d'accidents et leurs conséquences. Ces mesures concernent la conception même des installations, le renforcement des dispositifs de protection, les organisations à mettre en place, ou encore la compensation d'un impact environnemental s'il est inévitable. Les études peuvent être assorties, au cas par cas, d'une évaluation du coût des mesures de maîtrise des risques et de réduction des impacts. Comme tout dispositif de vérification, le système de contrôle des risques industriels et environnementaux mis en place par la Société ne permet pas de fournir une garantie absolue que les risques industriels ou environnementaux des activités d'exploration ou de production de TotalEnergies EP Gabon sont totalement évalués ou complètement maîtrisés.

## Risques liés aux opérations

L'exploration et la production de pétrole et de gaz impliquent des niveaux d'investissement élevés et sont associées à des risques et des opportunités économiques spécifiques. Ces activités sont soumises à des risques liés notamment aux difficultés de l'investigation du sous-sol, aux caractéristiques des hydrocarbures, aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier, ainsi qu'aux conditions météorologiques. Au premier rang des risques de l'exploration pétrolière figurent les risques géologiques. Ainsi, lors du forage d'un puits d'exploration, les hydrocarbures recherchés peuvent être absents ou en quantités insuffisantes pour être économiquement exploitables. Ultérieurement, si les estimations des réserves d'hydrocarbures et l'analyse économique justifient le développement d'une découverte, les réserves peuvent, en cours de production, s'avérer inférieures aux prévisions, compromettant ainsi l'économie de cette exploitation.

La quasi-totalité des activités d'exploration et de production de TotalEnergies EP Gabon est assortie d'un haut niveau de risque de

perte du capital investi. Il est impossible de garantir que de nouvelles ressources de pétrole brut ou de gaz naturel seront découvertes en quantités suffisantes pour permettre à TotalEnergies EP Gabon de remplacer les réserves actuellement développées, produites et commercialisées, notamment pour compenser en tout ou partie le déclin naturel des champs actuellement exploités, ou pour permettre à TotalEnergies EP Gabon de récupérer le capital investi.

En outre, les activités de développement de champs pétroliers, de construction des installations et de forage des puits de production ou d'injection, d'interventions sur ces ouvrages, mettent en œuvre des technologies avancées pour extraire, puis exploiter pendant plusieurs années des hydrocarbures aux propriétés complexes. La mise en œuvre de ces technologies dans cet environnement difficile peut se traduire également par des incertitudes sur les coûts.

### Paramètres liés à l'environnement économique

Les résultats de TotalEnergies EP Gabon sont sensibles à différents paramètres de l'environnement économique dont les plus significatifs sont les prix du pétrole et les taux de change. Les prix du pétrole peuvent connaître d'importantes fluctuations en raison de facteurs sur lesquels TotalEnergies EP Gabon n'a pas de contrôle. Ces facteurs peuvent être principalement d'ordre géopolitique, économique, réglementaire, politique ou conjoncturel. Une baisse des prix du pétrole a un effet négatif sur les résultats de la Société, du fait de la baisse du chiffre d'affaires généré par la production pétrolière. Une période prolongée avec des prix du pétrole faible peut détériorer la rentabilité et la trésorerie, et restreindre les projets de développement ou d'investissement. De même, une épidémie affectant un ou plusieurs pays dont le Gabon peut amener les autorités de ces pays ou la direction de TotalEnergies EP Gabon à prendre des décisions restreignant les déplacements ou les accès aux installations de la Société pour limiter le risque de contagion et protéger la santé des personnes.

Compte tenu du niveau d'incertitude lié à l'évolution de ces deux événements, leurs incidences sur la situation financière future ne peuvent être déterminées précisément. Ces événements ne remettent cependant pas en cause l'hypothèse d'arrêt des comptes de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2024 selon le principe de continuité d'exploitation grâce notamment à la situation solide de sa trésorerie.

### Ethique et conformité

Les conduites contraires à l'éthique ou les situations de non-conformité aux lois et règlements applicables, y compris les situations de non-conformité aux dispositifs de lutte contre la fraude ou la corruption de la part de TotalEnergies EP Gabon, ses collaborateurs, ses partenaires, agents ou autres acteurs agissant pour le compte de TotalEnergies EP Gabon, sont susceptibles d'exposer la Société ou ses collaborateurs à des sanctions pénales et civiles, et peuvent porter atteinte à sa réputation et à sa valeur actionnariale.

Dans le cadre des priorités d'actions définies par la direction générale, un programme d'intégrité et de conformité est déployé au sein de TotalEnergies EP Gabon et se traduit notamment par la mise en place de procédures, d'actions de sensibilisation des différentes parties prenantes et de formation des collaborateurs et prestataires.

L'ensemble des règles d'intégrité de TotalEnergies EP Gabon (politique éthique, directives et procédures contre la fraude ou la corruption) formalise l'engagement de la Société et définit les exigences, principes d'actions et comportements requis de ses collaborateurs, ses partenaires ou autres acteurs agissant pour le compte de TotalEnergies EP Gabon.

## Assurance et couverture des risques

### Politique de gestion des risques et assurances

La politique de gestion des risques et assurances de TotalEnergies EP Gabon consiste à : définir des scénarios de risques de sinistres majeurs, évaluer les conséquences financières pour la Société en cas de réalisation de ces sinistres majeurs, participer à la mise en œuvre des mesures destinées à limiter la probabilité de survenance et l'ampleur de sinistres majeurs et leurs conséquences financières en cas de réalisation, et arbitrer entre la conservation au sein de la Société des conséquences financières possibles qui résulteraient de ces sinistres ou leur transfert sur le marché des assurances.

### Politique d'assurance

TotalEnergies EP Gabon bénéficie des couvertures d'assurance mises en place à l'échelle de TotalEnergies SE, actionnaire majoritaire, notamment celles mises en place avec *Omnium Reinsurance Company* (ORC), société de réassurance totalement intégrée à la politique d'assurance de TotalEnergies SE dont elle constitue l'outil opérationnel de globalisation et de centralisation de couverture des risques.

Ces couvertures sont souscrites, conformément à la réglementation en vigueur au Gabon, par l'intermédiaire d'une compagnie d'assurance gabonaise.

# Gouvernement d'entreprise

## Information sur le Conseil d'administration et la direction

### Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2024

La Société est une filiale indirecte de TotalEnergies SE. Son capital, au 31 décembre 2024, est détenu à hauteur de 58,28 % par TotalEnergies SE (à travers sa filiale TotalEnergies Holdings, détenue à 100 % par TotalEnergies SE), à hauteur de 25 % par la République gabonaise et à hauteur de 16,72 % par le public.

Au 31 décembre 2024, le nombre des administrateurs de la Société est passé de huit à dix, après la cooptation de deux administrateurs proposés par la République gabonaise. Les dix administrateurs de la Société se répartissent entre les quatre catégories suivantes :

- › un administrateur exerçant les fonctions de directeur général de la Société (Xavier ROUZEAUD) ;
- › cinq administrateurs exerçant une fonction au sein de TotalEnergies SE (Mike SANGSTER, Thomas MAREEL, Aristide OBIANG-MEBALE) ou au sein de la Société (Georges-Eric N'KOMA, Renée Estelle NSI-BENGONE) ;
- › trois administrateurs désignés par la République gabonaise avec un administrateur qui la représente (Michel ANTSELEVE) et deux administrateurs exerçant une fonction au sein de l'administration gabonaise (Brice de Léon RETENO NDIAYE et Stéphanie MPEMBA MBADINGA) ;

- › un administrateur n'appartenant à aucune de ces catégories (Yann DUCHESNE).

### Composition de la direction générale au 31 décembre 2024

Au 31 décembre 2024, la composition de la direction générale de TotalEnergies EP Gabon était la suivante :

- › directeur général : Xavier ROUZEAUD ;
- › directeur général adjoint : George-Eric NKOMA ;
- › directeur général délégué : Michel ANTSELEVE.

### Application du système de gouvernement d'entreprise issu de l'OHADA

Le traité instituant l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), dont la République gabonaise est un état membre, prévoit une primauté sur le droit national et une application directe des Actes Uniformes, en particulier l'Acte Uniforme du 17 avril 1997 relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, tel que révisé le 30 janvier 2014, applicable à la Société en ce qu'il régit notamment le fonctionnement des sociétés commerciales constituées sous forme de société anonyme avec Conseil d'administration et faisant appel public à l'épargne.

En matière de gouvernement d'entreprise, les règles énoncées par l'Acte Uniforme précité présentent certaines similitudes avec la législation sur le droit des sociétés en vigueur en République française. Il est à noter cependant qu'aucun code de gouvernement d'entreprise n'a été élaboré au Gabon à date, en complément de ces règles, par des organisations représentatives des entreprises.

### Dissociation entre les fonctions de directeur général et celle du président du Conseil d'administration

La Société a adopté le mode d'administration institué par les articles 415 à 461 et 477 à 493 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique institué dans le cadre de l'OHADA tel que révisé en 2014, qui prévoit une dissociation entre les fonctions exercées par le directeur général de la Société et celles exercées par le président du Conseil d'administration de la Société.

Dans le cadre de cette dissociation :

- › **Le Conseil d'administration**, qui se réunit aussi souvent que nécessaire, a notamment pour mission, d'une part, de déterminer les orientations de l'activité de la Société et de veiller à leur mise en œuvre, et d'autre part, de se saisir de toute question intéressant la bonne marche de la Société et de régler par ses délibérations les affaires qui la concernent (article 20 des statuts de la Société) ;
- › **Le directeur général** a pour mission d'assurer la direction générale et la gestion des activités de la Société ; il est nommé par le Conseil d'administration, parmi ou en dehors de ses membres, et est révocable à tout moment par le Conseil d'administration (article 21 des statuts de la Société) ;
- › **Le président du Conseil d'administration** est nécessairement administrateur personne physique et désigné par le Conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur (deux ans renouvelables). Il a pour mission outre de présider les réunions du Conseil d'administration et les Assemblées générales des actionnaires, de veiller à ce que le Conseil d'administration exerce un contrôle sur la gestion de la Société assurée par le directeur général. Le président du Conseil d'administration a aussi le pouvoir, à tout moment, d'opérer les vérifications qu'il juge opportunes et de se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission (article 18 des statuts de la Société).

Par ailleurs, le Conseil d'administration peut allouer une rémunération exceptionnelle à l'un de ses membres en contrepartie d'une mission exceptionnelle ou d'un mandat qu'il lui confie. En 2024, aucune rémunération exceptionnelle n'a été allouée par le Conseil d'administration à l'un de ses membres.

### Indemnités de fonction allouées aux membres du Conseil d'administration

En vertu de l'Acte Uniforme OHADA sur le droit des sociétés commerciales et le groupement d'intérêt économique, l'Assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme fixe qu'elle détermine souverainement et qui est librement répartie par le Conseil d'administration entre ses membres (article 22 des statuts de la Société).

En application de cette règle, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre des modalités de paiement des indemnités de fonction qui tiennent compte pour 50 % de l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration et pour 50 % à la qualité d'administrateur (tenant compte de la date de début du mandat).

Le montant global des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2024, à un total de 180 000 000 francs CFA.

### Autres avantages consentis aux mandataires sociaux

En dehors de ces indemnités de fonction et des rémunérations et avantages en nature prévus dans le cadre de contrats de travail liant la Société à certains de ses administrateurs, aucune rémunération ni aucun avantage en nature n'a été versé ou octroyé, en 2024, par la Société à l'un de ses administrateurs. La Société n'a accordé aucun prêt et n'a émis aucune autre garantie au profit ou pour le compte d'un de ses mandataires sociaux en fonction au cours de l'exercice 2024.

### Options sur action

Aucune option de souscription ou d'achat n'est consentie sur des actions émises par la Société.

### Réunions au cours de l'exercice 2024

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni quatre fois en 2024. Sur un ensemble de dix administrateurs, huit administrateurs ont, en moyenne, assisté à ces réunions.

Ces réunions ont principalement porté sur les points suivants :

#### 18 mars

- › Examen des comptes de l'exercice 2023
- › Examen du projet de rapport de gestion, du rapport sur le gouvernement d'entreprise, de l'ordre du jour et du projet des résolutions à présenter à l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2024

**05 avril**

- › Cooptation de deux administrateurs
- › Examen des projets révisés d'ordre du jour et des résolutions de l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2024

**30 mai**

- › Présentation des résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2024
- › Publication de l'avis financier fixant les modalités de mise en paiement du dividende

**28 août**

- › Présentation des résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2024
- › Démission d'un administrateur

**25 novembre**

- › Présentation des résultats du 3<sup>e</sup> trimestre 2024
- › Prévision de clôture 2024 et projet de budget pour 2025
- › Cooptation d'un administrateur

**19 décembre**

- › Modalité de mise en paiement du dividende fixé par l'Assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2024

Au cours de chacune des réunions du Conseil d'administration, les règles de quorum et de majorité ont été satisfaites par la présence physique de plus de la moitié des administrateurs en fonction.

Les réunions du Conseil d'administration sont généralement au nombre de quatre par an et portent à la fois sur l'information financière périodique de la Société (arrêté des comptes annuels et semestriels, revue des comptes trimestriels) et d'autres sujets qui peuvent nécessiter la réunion des administrateurs (tenue de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, examen des projets de budgets annuels, etc.).

## Préparation en interne des travaux du Conseil d'administration

Le processus mis en œuvre par le directeur général, sous la supervision du président du Conseil d'administration, pour la préparation des travaux du Conseil d'administration reflète une organisation interne destinée à donner en permanence une assurance raisonnable en premier lieu que les opérations soient réalisées, sécurisées, optimisées et permettent ainsi à la Société d'atteindre ses objectifs de performance, de sécurité et de rentabilité ; en second lieu, que les informations financières soient fiables ; enfin en troisième lieu, que les lois et règlements applicables, ainsi que les directives internes de l'organisation qui sont propres à la Société ou communes à la Société et aux autres sociétés de TotalEnergies SE, soient respectés.

## Information des administrateurs

TotalEnergies EP Gabon a mis en place un système d'information permettant, à chaque réunion du Conseil d'administration, de faire bénéficier régulièrement les administrateurs de la Société d'une information actualisée sur la marche des activités de la Société, en règle générale sur une base trimestrielle. En outre, l'information diffusée aux actionnaires de la Société dans les délais et selon les formes légalement requises est préalablement revue par le Conseil d'administration dès lors qu'elle concerne des matières qui relèvent de sa compétence.

## Informations complémentaires en matière de gouvernement d'entreprise

### Informations se rapportant aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

**Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions – Clauses des conventions prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions de la Société portant sur au moins 0,5 % du capital ou des droits de vote portées à la connaissance de la Société.**

Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions. Il n'a pas été porté à la connaissance de la Société de clauses prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition des actions de la Société portant sur au moins 0,5 % du capital ou des droits de vote de la Société.

**Détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux.**

L'article 32 des statuts prévoit qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux ans. Sous cette réserve, il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.

**Mécanismes de contrôle prévus dans un système d'actionnariat du personnel.**

Il n'existe aucun système d'actionnariat du personnel.

**Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote**

Aucun accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote n'a été porté à la connaissance de la Société.

**Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration de la Société ainsi qu'à la modification des statuts.**

Les règles de nomination et de remplacement des membres du Conseil d'administration ainsi que celles relatives à la modification des statuts sont conformes aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA sur le droit des sociétés commerciales.

**Les pouvoirs du Conseil d'administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions.**

Aucune délégation de compétence ou autorisation conférée par l'Assemblée générale, en vigueur, ne donne de pouvoirs spécifiques au Conseil d'administration en période d'offre publique sur les titres de la Société.

**Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts.**

Il n'existe pas d'accord conclu par la Société modifié ou prenant fin en cas de changement de contrôle de la Société.

**Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.**

Il n'existe pas d'accord prévoyant le paiement d'indemnités par la Société aux membres du Conseil d'administration ou aux salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés pour une cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

### Procédures de contrôle interne mises en place par la Société pour l'exercice 2024

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TotalEnergies SE, la Société applique le référentiel de contrôle interne retenu par celle-ci.

Ce référentiel, qui est celui du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO), assigne au contrôle interne de la Société le soin de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- › la réalisation et l'optimisation des opérations de la Société ;
- › la fiabilité des informations financières publiées par la Société ;
- › la conformité des opérations de la Société aux lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de ce référentiel, l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la Société ainsi que les risques d'erreur et de fraude, en particulier dans les domaines comptable et financier. Pour ce faire, le système de contrôle interne de la Société correspond aux règles de TotalEnergies SE. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

La mise en œuvre, au sein de la Société, du système de contrôle interne de TotalEnergies SE relève de la compétence du Conseil d'administration et de la direction générale de la Société.

Pour ce faire, la Société adapte les règles et procédures de TotalEnergies SE à sa taille et à son contexte, dans le respect des deux principes suivants :

- › la mise en œuvre porte sur toutes les règles de contrôle interne définies par TotalEnergies SE et qui sont d'application générale à l'ensemble du périmètre consolidé de TotalEnergies SE, ou qui sont d'application générale à l'ensemble du secteur Amont de TotalEnergies SE (Exploration & Production) auquel la Société est opérationnellement rattachée ;
- › cette mise en œuvre consiste à décliner ces règles d'application générale en procédures détaillées qui sont adaptées à la taille et au contexte local des opérations de la Société.

Enfin, l'exercice de ce contrôle devant pouvoir être assuré par toute personne au sein de la Société, les moyens sont mis en place pour garantir une large diffusion et connaissance de ces règles, principes d'action et procédures, notamment via le référentiel et le système de management de TotalEnergies EP Gabon.

Sur le plan fonctionnel, le système de contrôle interne de la Société, en conformité avec les règles de TotalEnergies SE en matière d'investissement, de financement, de comptabilité et de contrôle de gestion, s'appuie principalement sur un plan stratégique revu annuellement, un budget annuel et un plan de financement, un rapport financier mensuel analysant les écarts avec le budget annuel, la production des comptes sociaux annuels et semestriels de la Société et les procédures internes de contributions trimestrielles, semestrielles et annuelles aux comptes consolidés de TotalEnergies SE.

Sur le plan opérationnel, les activités quotidiennes de contrôle de la Société sont organisées autour des principaux cycles opérationnels (exploration et réserves, investissements, achats, production, inventaires, ventes, paie, trésorerie) et autour des systèmes d'information. S'agissant des risques industriels inhérents à ses activités, la Société s'efforce également de minimiser ces risques par la mise en place d'organisations adéquates qui lui sont propres, en particulier la réalisation d'inspections, ainsi que par la sensibilisation du personnel.

Par ailleurs, et de façon plus générale, il est régulièrement procédé à l'évaluation de ces risques externes et internes auxquels est soumise la Société. Pour évaluer la qualité de ce système de contrôle interne, la Société s'appuie sur sa division gouvernance, en liaison avec la direction audit et contrôle interne de TotalEnergies SE dont la division gouvernance est le correspondant direct au sein de la Société.

Dans ce cadre, la division gouvernance a notamment pour mission permanente d'examiner l'efficacité et la cohérence du dispositif de contrôle interne de la Société, de formuler des recommandations visant à en améliorer l'organisation et le fonctionnement, ainsi que de veiller au respect de l'application des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société, d'en assurer le suivi et, si nécessaire, d'en proposer les révisions. Un programme annuel des interventions de la division gouvernance est déterminé en fonction des besoins exprimés par la direction générale de la Société, en liaison avec les recommandations formulées par la direction audit et contrôle interne de TotalEnergies SE, et celles formulées par les commissaires aux comptes de la Société qui procèdent aux vérifications légales dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Depuis 2006, du fait notamment de son appartenance au périmètre de consolidation comptable (par intégration globale) de TotalEnergies SE, ont été mises en œuvre les modalités de mise en conformité du contrôle interne de la Société avec les exigences issues de la section 404 de la loi américaine Sarbanes-Oxley.

Enfin, la Société s'engage annuellement sur le respect des règles de contrôle interne et sur la sincérité de son information financière, en particulier à l'occasion de sa contribution aux comptes consolidés annuels de TotalEnergies SE, au travers d'une lettre d'affirmation

interne (*representation letter*) destinée à la direction financière de TotalEnergies SE.

À ce dispositif de contrôle interne s'ajoutent les contrôles effectués par les commissaires aux comptes de la Société, en particulier lors de la certification des comptes annuels et semestriels ainsi que lors de la revue des comptes trimestriels de la Société.

En vertu de l'article 25 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article 702 de l'Acte Uniforme OHADA, deux commissaires aux comptes titulaires et deux commissaires aux comptes suppléants, nommés par les actionnaires pour une période renouvelable de six exercices, exercent conjointement la mission de contrôle de la Société, conformément aux dispositions des articles 710 à 727 de l'Acte Uniforme.

### Limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général de la Société

Aucune limitation particulière n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général de la Société. Toutefois, le directeur général ne peut agir que dans la limite de l'objet social de la Société, et sous réserve des pouvoirs que l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et au groupement d'intérêt économique attribue expressément aux Assemblées générales d'actionnaires ou au Conseil d'administration, en particulier en matière d'augmentation et de réduction du capital social, d'arrêté et d'approbation des comptes annuels et d'affectation du résultat. À ces limites légales, s'ajoute le mécanisme, repris à l'article 24 des statuts de la Société, d'autorisation préalable par le Conseil d'administration et de ratification par l'Assemblée générale des actionnaires, des conventions (autres que les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales) conclues par la Société avec l'un de ses mandataires sociaux, un actionnaire détenant 10 % ou plus du capital de la Société ou avec une autre entreprise ou personne morale si l'un de ses mandataires sociaux, un actionnaire détenant 10 % ou plus du capital de la Société sont propriétaires de l'entreprise ou y exercent des fonctions de gestion, d'administration ou de direction (conventions réglementées).

# Organes d'administration et de direction

## Composition du Conseil d'administration (au 31 décembre 2024)



**MIKE SANGSTER** (59 ANS)

Président du Conseil d'administration de TotalEnergies EP Gabon depuis le 30 août 2023 et directeur Afrique au sein de la direction générale de l'Exploration & Production de TotalEnergies SE. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés de TotalEnergies SE : administrateur et président du Conseil d'administration de TotalEnergies EP Nigéria limited, TotalEnergies EP Angola, TotalEnergies EP Congo; administrateur de TotalEnergies EP Services; président de TotalEnergies EP Sénégal et TotalEnergies EP South Africa

**Échéance du mandat à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024 (AGO 2025)**



LA RÉPUBLIQUE GABONAISE  
REPRÉSENTÉE PAR  
**MICHEL ANTSELEVE** (59 ANS)

Il représente la République gabonaise au sein du Conseil d'administration de TotalEnergies EP Gabon depuis le 29 novembre 2017. Il est par ailleurs directeur général délégué chez TotalEnergies EP Gabon, et enseignant chercheur à l'Université des Sciences et Techniques de Masuku (Gabon).

**Échéance du mandat statuant sur les comptes de l'exercice 2025 (AGO 2026)**



**XAVIER ROUZEAUD** (46 ANS)

Administrateur depuis le 30 août 2023 et directeur général de TotalEnergies EP Gabon depuis le 6 septembre 2023.

**Échéance du mandat à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025 (AGO 2026).**



**GEORGES-ERIC N'KOMA** (56 ANS)

Administrateur de TotalEnergies EP Gabon depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022. Il exerce également les fonctions de directeur général adjoint de TotalEnergies EP Gabon, de président du Conseil d'administration du Centre de Spécialisation de Port-Gentil, d'administrateur de l'Institut gabonais d'appui au développement (IGAD).

**Échéance du mandat à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025 (AGO 2026).**

**RENÉE ESTELLE NSI BENGONE (49 ANS)**

Administratrice de TotalEnergies EP Gabon depuis le 15 novembre 2023.

Elle exerce également les fonctions de directrice business et développement de TotalEnergies EP Gabon.

**Échéance du mandat à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024 (AGO 2025).**

**ARISTIDE OBIANG MEBALE (56 ANS)**

Administrateur de TotalEnergies EP Gabon depuis le 25 novembre 2024.

Il exerce également les fonctions de délégué Congo et Gabon au sein de la direction générale Exploration & Production de la compagnie TotalEnergies.

**Échéance du mandat à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025 (AGO 2026).**

**THOMAS MAREEL (47 ANS)**

Administrateur de TotalEnergies EP Gabon depuis le 15 novembre 2023 et responsable de la direction des opérations filiales Exploration & Production à la direction Financière de la compagnie TotalEnergies.

Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés de TotalEnergies SE : administrateur, président et directeur général de TotalEnergies Gestion Filiales ; administrateur de TotalEnergies E&P Russie, TotalEnergies E&P Congo, TotalEnergies Capital Canada Ltd, TotalEnergies Upstream UK Limited, TotalEnergies E&P UK Limited.

**Échéance du mandat à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024 (AGO 2025).**

**STÉPHANIE MPEMBA MBADINGA (50 ANS)**

Administratrice de TotalEnergies EP Gabon depuis le 5 avril 2024. Elle est par ailleurs conseillère technique du ministre de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques.

**Échéance du mandat à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024 (AGO 2025).**

**BRICE DE LÉON RETENO-NDIAYE (56 ANS)**

Administrateur de TotalEnergies EP Gabon depuis le 5 avril 2024. Il est par ailleurs conseiller fiscal du ministre de l'Économie et des Participations.

**Échéance du mandat à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024 (AGO 2025).**

**YANN DUCHESNE (67 ANS)**

Administrateur de TotalEnergies EP Gabon depuis le 4 avril 2019. Il est également administrateur et président du comité d'audit du groupe Laurent Perrier, président du groupe MédiS et président exécutif de Theraclion.

**Échéance du mandat à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024 (AGO 2025).**

---

# Organes d'administration et de direction

**Composition  
de la direction générale**  
(au 31 décembre 2024)



**Xavier ROUZEAUD** / directeur général



**Georges-Eric N'KOMA** / directeur général adjoint

---



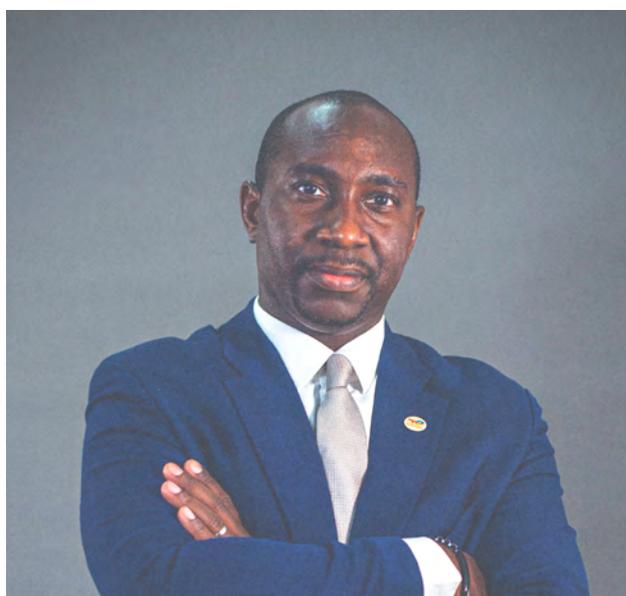
**Michel ANTSELEVE** / directeur général délégué



**Renée Estelle NSI BENGONE** / directrice Business et Développement



**Lamin SABALLY** / directeur Opérations



**Charles EVINAH** / directeur Financier



# 03. Le résultat de notre action

**Nos états financiers** — Notre engagement au service d'une performance financière durable, transparente et créatrice de valeur.

# Rapport d'audit contractuel des commissaires aux comptes

## sur les états financiers annuels IFRS

### Aux Actionnaires de la société TotalEnergies EP Gabon,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, sur le contrôle des états financiers annuels de la société TotalEnergies EP Gabon, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 20 mars 2025 sur la base des éléments disponibles à cette date.

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société TotalEnergies EP Gabon, comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes. Ces états financiers annuels présentent un total bilan de 3.020 M\$ et un bénéfice net de l'exercice de 91,2 M\$.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société TotalEnergies EP Gabon conformément au code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours.

Les points ainsi portés s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Évaluation de la dépréciation des actifs non courants des activités d'exploration et de production

### RISQUE IDENTIFIÉ

Comme présenté dans la note 6 de l'annexe aux comptes au 31 décembre 2024, les actifs non courants sont composés des immobilisations incorporelles (MUSD 33), des immobilisations corporelles (MUSD 1 568) et des sommes placées sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites (MUSD 305).

La société réalise des tests de dépréciation sur ces actifs lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, ces tests étant réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) concernées, qui regroupent les champs ou groupement de champs d'hydrocarbures intégrant les actifs industriels permettant la production, le traitement et l'évacuation des hydrocarbures. La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la direction générale de la société. Les principales hypothèses d'évaluation prises en compte par la société dans l'évaluation de la valeur d'utilité, comprennent le prix futur des hydrocarbures, le prix du carbone futur, les coûts opérationnels futurs, les estimations des réserves d'hydrocarbures et le taux d'actualisation après impôts.

Comme décrit dans l'annexe aux comptes dans la note « Principaux jugements et estimations comptables » et la note 17 « Dépréciations d'actifs », la société retient une trajectoire de prix du pétrole qui converge à long terme vers le prix retenu en 2050 par le scénario NZE de l'AIE, soit 25,8 \$<sub>2024</sub> par baril et, pour le gaz, des prix qui se stabilisent au-delà de 2030 et jusqu'en 2040 à des niveaux plus faibles qu'actuellement, pour converger ensuite vers les prix du scénario NZE de l'AIE en 2050. La détermination des valeurs recouvrables intègre par ailleurs sur l'ensemble des actifs identifiés l'impact de leurs émissions de CO<sub>2</sub>. Les émissions futures scope 1 et 2 des actifs concernés sur la durée de vie des actifs y sont valorisées à 100 \$/t ou le prix en vigueur dans un pays donné, s'il est supérieur. Au-delà de 2030, le prix du CO<sub>2</sub> est inflaté de 2 %/an.

Les dépréciations d'actifs non courants au titre de 2024 se sont élevées à MUSD 0 en résultat opérationnel.

Afin d'évaluer la résilience du portefeuille à différents paramètres, des sensibilités à plusieurs hypothèses ont été déterminées par la direction, dont une sensibilité à une baisse de 10 % et 20 % du prix des hydrocarbures utilisés sur toute la durée de vie des actifs ainsi qu'à un prix du carbone de 200 \$/t, inflaté de 2 % par an à partir de 2030.

Nous avons considéré l'évaluation des actifs non courants des activités d'exploration et de production comme un point clé de l'audit dans la mesure où l'appréciation par la direction des hypothèses présentées ci-dessus comporte une part de jugement élevée, s'agissant de projections liées à des événements futurs.

### NOTRE RÉPONSE

Nous avons pris connaissance, évalué la conception et testé l'efficacité opérationnelle de certains contrôles mis en place par la société pour répondre au risque d'anomalie significative relatif à l'évaluation de la dépréciation des actifs non courants des activités d'exploration et de production. Nos travaux ont inclus le test des activités de contrôle portant sur l'identification d'indices de perte de valeur et la détermination des principales hypothèses retenues par la direction sous-tendant la valeur recouvrable des actifs testés.

Nos travaux ont consisté principalement à :

- › Analyser l'existence d'indices de perte de valeur sur ces actifs, une baisse significative de la production, la promulgation d'une nouvelle loi fiscale, l'impact de nouvelles hypothèses de prix des hydrocarbures ou du prix du carbone, y compris en lien avec l'ambition de TotalEnergies d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 ensemble avec la société ;
- › Comparer les scénarii de prix des hydrocarbures retenus par la société à des informations sectorielles publiques (AIE, brokers et consultants lorsque pertinent) ; en particulier le prix relatif aux scénarii APS et NZE, considérés par l'AIE comme compatibles avec l'Accord de Paris pour limiter l'élévation de température « nettement en dessous de 2°C » ;
- › Analyser les hypothèses de prix du carbone incluses dans les flux de trésorerie, notamment en les comparant aux données actuelles de marché et en les confrontant aux informations sectorielles publiques (notamment AIE) ;
- › Comparer les hypothèses d'émissions de CO<sub>2</sub> (scope 1+2) incluses dans les flux de trésorerie futurs à celles incluses dans le budget 2025 et le PLT de la société approuvés par le comité exécutif et le Conseil d'administration ;
- › Apprécier la cohérence des dates de fin de production appliquées dans les prévisions de flux de trésorerie avec celles prévues dans les contrats au titre des fins de licence ;
- › Comparer les hypothèses principales (prix futur des hydrocarbures, prix du carbone futur, coûts opérationnels futurs, estimations des réserves d'hydrocarbures, taux d'actualisation après impôt et dividendes futurs attendus) à celles incluses dans les analyses, les budgets et les prévisions approuvés par la direction et le Conseil d'administration ;
- › Apprécier la cohérence des hypothèses de coûts opérationnels futurs en calculant des ratios coûts/production, et notamment en les comparant d'année en année ;
- › Rapprocher les profils de production retenus avec les réserves prouvées et probables d'hydrocarbures établies dans le cadre des processus internes de la Société ;
- › Recalculer, avec nos experts en évaluation, le taux d'actualisation après impôt utilisé par la direction et le confronter aux taux retenus par des analystes de marché ;
- › Apprécier la cohérence des taux d'impôt retenus par rapport aux régimes fiscaux applicables et aux contrats pétroliers en vigueur ;
- › Évaluer les informations fournies dans la note 17 « Dépréciation d'actifs » de l'annexe aux comptes incluant celles relatives aux sensibilités du résultat opérationnel et du résultat net aux scénarii des prix des hydrocarbures et du prix du carbone.

### Incidence de l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures sur l'amortissement des actifs pétroliers en production

#### RISQUE IDENTIFIÉ

Comme présenté dans le paragraphe « Estimation des réserves d'hydrocarbures » de la note « Principaux jugements et estimations comptables » de l'annexe aux comptes, l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures est importante pour la mise en œuvre de la méthode dite des « successful efforts » utilisée pour la comptabilisation des activités pétrolières de la Société. La note 6 de l'annexe aux comptes indique à ce titre que les actifs pétroliers sont amortis selon la méthode de l'unité de production, basée soit sur les réserves prouvées d'hydrocarbures, soit sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures. Ces réserves sont estimées par les ingénieurs pétroliers de la Société conformément aux pratiques sectorielles et des règles SEC (Securities and Exchange Commission).

Les principales hypothèses utilisées par la Société pour estimer les réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures pour calculer l'amortissement des actifs pétroliers en production pour l'exercice clos au 31 décembre 2024 comprennent les données de géoscience et d'ingénierie utilisées pour la détermination des quantités des gisements, les modalités contractuelles qui déterminent la part des réserves revenant à la Société et le prix des hydrocarbures.

Nous avons considéré l'incidence de l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures sur l'amortissement des actifs pétroliers en production comme un point clé de l'audit dans la mesure où l'appréciation par la direction des hypothèses utilisées par la Société comporte une part de jugement élevée en raison de leur nature incertaine.

#### NOTRE RÉPONSE

Nous avons pris connaissance, évalué la conception et testé l'efficacité opérationnelle de certains contrôles pour répondre au risque d'anomalie significative relatif à l'amortissement des actifs pétroliers en production, en fonction des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures. Nos travaux ont inclus le test de certains contrôles sur la détermination et l'évaluation des réserves, et la prise en compte des modalités contractuelles qui permettent de déterminer la part des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures revenant à la Société.

Nos travaux sur l'estimation des réserves par la Société ont consisté principalement à :

- › Étudier les qualifications et l'expérience des ingénieurs pétroliers de la Société en charge de l'estimation des réserves, ces ingénieurs spécialisés dans le domaine des géosciences et de l'ingénierie réservoir étant également formés aux procédures internes de la Société ainsi qu'aux règles SEC applicables ;
- › Apprécier l'indépendance des comités, comprenant ces ingénieurs pétroliers, en charge de la revue annuelle des réserves de la Société ;
- › Analyser les principales variations des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures par rapport à la clôture de l'exercice précédent ;
- › Rapprocher les productions réelles de 2024 des productions attendues initialement ;
- › Analyser les données contractuelles qui permettent de déterminer les réserves prouvées développées d'hydrocarbures jusqu'à la date d'expiration des contrats ;
- › Apprécier la cohérence des dates de fin de production utilisées dans le calcul des amortissements avec celles prévues dans les contrats au titre des fins de licence et dans les prévisions de flux de trésorerie utilisées pour les tests de dépréciation ;
- › Apprécier l'absence de réserves résiduelles significatives prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures à produire après 2040 sur la base du portefeuille actuel d'actifs pétroliers ;
- › Étudier la méthodologie utilisée par la Société pour estimer les réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures en lien avec la réglementation de la SEC et la moyenne annuelle des prix de 2024.

## Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'administration du 20 mars 2025 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation des états financiers conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport du commissaire aux comptes.

---

Fait à Libreville, le 11 avril 2025

### Les commissaires aux comptes

#### Yves FUMANAL

Expert-comptable  
agrégé CEMAC EC94

#### ERNST & YOUNG

#### Erik WATREMEZ

Expert-comptable  
agrégé CEMAC EC540

# Annexe portant responsabilités du commissaire aux comptes

## relatives à l'audit contractuel des états financiers

### Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- › aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- › aux obligations spécifiques selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

### De manière plus détaillée,

- › nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- › nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- › nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère

significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;

- › nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- › nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- › nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- › nous fournissons également au Conseil d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre

à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;

- › nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'administration ;
- › nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- › nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- › nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- › nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établit ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- › nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- › nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société

à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;

- › nous obtenons des déclarations écrites de la direction générale et, le cas échéant, du Conseil d'administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- › nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- › nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours de l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- › nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

# Rapport de gestion du Conseil d'administration

## Commentaires sur le compte de résultat (IFRS)

### Résultat net

Le résultat net de l'exercice 2024 s'établit à 91 M\$, en hausse de 65 M\$ par rapport à 2023 (26 M\$).

L'amélioration significative du résultat net en 2024 tient à l'absence de charge exceptionnelle de dépréciation d'actifs (+ 96 M\$ en 2023) et aux impacts positifs de la hausse de la marge brute (+ 25 M\$), la baisse des charges d'exploitation et des autres charges non opérationnelles (+ 15 M\$) et la hausse des intérêts sur les dépôts de trésorerie (+ 3 M\$). Ces effets positifs sont partiellement compensés par la hausse de la charge d'impôts (- 46 M\$) et des dotations aux amortissements et aux provisions financières (- 28 M\$) hors dépréciation exceptionnelle d'actifs.

### Marge brute

La marge brute pour l'année 2024 s'établit à 422 M\$, en hausse de 25 M\$ par rapport à 2023 (397 M\$).

Cette variation s'explique par la variation combinée du chiffre d'affaires et des achats nets des variations de stock.

### Chiffre d'affaires

En 2024, le chiffre d'affaires s'élève à 465 M\$, en hausse de 21 M\$ par rapport à 2023 (444 M\$).

Cette variation est essentiellement due à la hausse des volumes de brut vendus par la Société (+ 6 %), permettant de compenser le léger recul des prix moyens des bruts commercialisés par TotalEnergies EP Gabon.

### Achats, nets des variations de stock

Ce poste comprend les achats de brut à des tiers dans le cadre de l'activité négoce de la Société, la redevance minière acquittée sur le brut produit ainsi que l'impact comptable de la variation de la position de sur/sous-enlèvement d'hydrocarbures.

Les achats nets des variations de stock baissent de 4 M\$ entre 2024 (43 M\$) et 2023 (47 M\$), principalement en raison de la baisse des prix du brut.

### Autres charges d'exploitation

Le poste autres charges d'exploitation comprend les coûts d'exploitation, les ajustements des provisions pour remise en état des sites et les dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation.

Les autres charges d'exploitation sont en hausse de 3 M\$ en 2024. L'ajustement favorable des provisions pour remise en état des sites en 2023 et la hausse des provisions pour risque d'exploitation (+ 9 M\$) en 2024, compensent la baisse des coûts d'exploitation (- 6 M\$).

**Charges d'exploration**

La charge est nulle en 2024.

**Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers**

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers, hors dépréciation exceptionnelle d'actifs (96 M\$), sont en hausse de 19 M\$ en 2024 (171 M\$) par rapport à 2023 (152 M\$), impactées par la hausse de la production.

**Autres produits et autres charges**

Le poste autres produits et charges comprend les charges non opérationnelles telles que les Provisions pour Investissements Diversifiés et Investissements dans les Hydrocarbures (PID-PIH), les intérêts sur les comptes séquestres pour la restitution des sites et les autres produits et charges non opérationnelles. Le poste autres produits et charges s'améliore de 8M\$ en 2024. En 2023, ce poste intégrait la régularisation d'une créance historique sur un permis cédé et des droits de douane pour la barge affrétée par la Société.

**Coût de l'endettement financier**

Ce poste est constitué des intérêts générés par les dépôts de trésorerie de la Société et le coût financier des contrats de location (IFRS 16). Le coût de l'endettement financier est de 31 M\$ en 2024, contre 28 M\$ en 2023.

Cette hausse de 3 M\$ sur un an s'explique principalement par l'amélioration de la rémunération des positions de trésorerie sur la période.

**Autres produits et autres charges financières**

Les autres produits financiers comprennent les profits et pertes de change qui proviennent principalement des flux en euros et francs CFA comptabilisés par la Société.

Les autres charges financières sont constituées essentiellement de l'accrétion des provisions pour remise en état des sites.

La variation des autres produits et autres charges financières sur la période est non significative.

**Produit (charge) d'impôt**

La Société enregistre une hausse de la charge d'impôt de 46 M\$, en 2024 (61 M\$) par rapport à 2023 (15 M\$).

Cette hausse de l'impôt est consécutive de celle du résultat net.

**Affectation du résultat**

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée le 16 mai 2025, la distribution d'un dividende de 22,22 dollars par action, soit 100 M\$ pour l'ensemble des actionnaires.

**Commentaires sur le tableau des flux de trésorerie****Trésorerie**

La variation de la trésorerie de TotalEnergies EP Gabon est de 139 M\$ en 2024, en hausse de 146 M\$ par rapport à 2023 (- 7 M\$).

Elle est impactée positivement par le flux de trésorerie d'exploitation, et négativement par les flux de trésorerie d'investissement et de financement.

**Flux de trésorerie d'exploitation**

Malgré un environnement de prix du pétrole en repli, le flux de trésorerie d'exploitation s'élève à 312 M\$ en 2024, en hausse de 86 M\$ par rapport à 2023 (226 M\$).

Il est impacté positivement par la hausse de la marge brute (+ 25 M\$), la baisse des charges d'exploitation et des autres charges non opérationnelles (+ 15 M\$), la hausse des intérêts sur les dépôts de trésorerie (+ 3 M\$) et l'amélioration de la variation du besoin en fonds de roulement (+ 80 M\$) entre les périodes comparées. Ces effets sont partiellement compensés par la hausse des charges de restitution des sites (- 22 M\$) et de l'impôt courant (- 15 M\$).

**Flux de trésorerie d'investissement**

En 2024, le flux de trésorerie d'investissement s'élève à 55 M\$, en baisse de 44 M\$ par rapport à 2023 (99 M\$).

Il est impacté positivement par la fin de la campagne des interventions puits et par la prise en compte d'une partie du prix de cession fixé pour les 15 % d'intérêts transférés par la Société à la Société Nationale des Hydrocarbures du Gabon (*Gabon Oil Company*) dans le permis Baudroie Mérou Marine II G5-143.

Les investissements pétroliers de la Société demeurent soumis aux risques habituels de marché (en particulier la sensibilité au prix du pétrole, au taux de change du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA), aux risques industriels et environnementaux liés à la nature même des activités sur lesquelles portent ces investissements, ainsi qu'aux risques liés à l'exploration et à la production pétrolière et gazière, en particulier le déclin naturel des champs. Une description de ces risques est détaillée dans ce Rapport financier annuel 2024.

**Flux de trésorerie de financement**

En 2024, le flux de trésorerie de financement s'élève à 118 M\$, en baisse de 16 M\$ par rapport à 2023 (134 M\$).

Cette variation s'explique d'une part, par la baisse des variations des dettes financières courantes qui correspondent essentiellement à la variation des positions créditrices des comptes bancaires de la Société et d'autre part, par les efforts réalisés depuis 2023 par TotalEnergies EP Gabon pour réduire ses positions de découvert et donc les charges financières qui y sont associées.

# Compte de résultat

(en k\$)

Exercice		2024	2023	2022
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>note 1</b>	<b>464 718</b>	<b>443 876</b>	<b>521 359</b>
Achats, nets de variation de stocks	note 2	(42 725)	(47 241)	(73 784)
Autres charges d'exploitation	note 2	(123 632)	(120 996)	(112 419)
Charges d'exploration	note 2	-	(10)	20
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers	note 2	(171 404)	(248 294)	(209 313)
Autres produits	note 3	5	(1 256)	1 868
Autres charges	note 3	8 737	1 155	(5 268)
Coût de l'endettement financier	note 4	30 788	28 144	9 291
Autres produits financiers	note 4	(36)	(342)	6 853
Autres charges financières	note 4	(14 804)	(13 905)	(12 513)
Produit / (Charge) d'impôt	note 5	(60 460)	(14 768)	214 284
<b>Résultat net</b>		<b>91 187</b>	<b>26 362</b>	<b>340 378</b>
Nombre d'actions		4 500 000	4 500 000	4 500 000
<b>Résultat net par action (en \$)<sup>(1)</sup></b>		<b>20,26</b>	<b>5,86</b>	<b>75,64</b>

<sup>(1)</sup> Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice (la Société ne détient pas d'actions).  
Le résultat net dilué n'est pas présenté car aucun instrument dilutif n'est à reporter par la Société.

# Résultat global

(en k\$)

Exercice	2024	2023	2022
<b>Résultat net</b>	<b>91 187</b>	<b>26 362</b>	<b>340 378</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
(Pertes) et gains actuariels	-	-	6 509
Effet d'impôts	-	-	(4 979)
<b>Résultat global</b>	<b>91 187</b>	<b>26 362</b>	<b>341 909</b>

# Bilan

(en k\$)

Au 31 décembre 2024		2024	2023	2022
<b>ACTIF</b>				
<b>Actifs non courants</b>				
Immobilisations incorporelles	note 6	33 005	43 439	64 895
Immobilisations corporelles	note 6	1 568 206	1 645 720	1 803 660
Autres actifs non courants	note 6	306 809	319 907	305 814
<b>Total actifs non courants</b>		<b>1 908 020</b>	<b>2 009 067</b>	<b>2 174 369</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks	note 7	33 719	25 105	23 795
Clients et comptes rattachés	note 8	79 112	138 666	118 987
Autres créances	note 8	160 136	122 946	118 428
Trésorerie et équivalents de trésorerie	note 9	815 937	677 145	683 991
Actifs destinés à être cédés	note 6	23 576	-	-
<b>Total actifs courants</b>		<b>1 112 480</b>	<b>963 862</b>	<b>945 200</b>
<b>Total actif</b>		<b>3 020 500</b>	<b>2 972 929</b>	<b>3 119 570</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Capitaux propres</b>				
Capital		76 500	76 500	76 500
Primes et réserves consolidées		1 326 606	1 655 989	1 733 409
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>note 10</b>	<b>1 403 106</b>	<b>1 732 489</b>	<b>1 809 909</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Impôts différés	note 5	671 805	670 885	695 492
Engagements envers le personnel	note 11	6 929	4 717	4 740
Provisions et autres passifs non courants	note 12	331 785	341 772	391 388
Dettes financières non courantes	note 9	41 923	29 217	12 416
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>1 052 443</b>	<b>1 046 591</b>	<b>1 104 036</b>
<b>Passifs courants</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	note 8	111 953	87 988	95 363
Autres créditeurs et dettes diverses	note 8	415 888	87 186	81 864
Dettes financières courantes	note 9	22 572	18 675	28 397
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés	note 9	14 538	-	-
<b>Total des passifs courants</b>		<b>564 952</b>	<b>193 849</b>	<b>205 624</b>
<b>Total passif</b>		<b>3 020 500</b>	<b>2 972 929</b>	<b>3 119 570</b>

# Tableau de flux de trésorerie

(en k\$)

Au 31 décembre 2024	2024	2023	2022
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>			
Résultat net	91 187	26 362	340 378
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles	171 404	248 294	209 313
Provisions et impôts différés	(2 301)	(22 120)	(279 794)
(Plus) / Moins-values sur cessions d'actifs	(5)	1 256	(1 868)
Diminution / (Augmentation) du besoin en fonds de roulement	51 477	(27 591)	(43 047)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>311 761</b>	<b>226 201</b>	<b>224 981</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT</b>			
Investissements corporels et incorporels	(60 417)	(85 390)	(100 911)
Augmentation des prêts non courants	(21 836)	(20 663)	(11 397)
<b>Investissements</b>	<b>(82 252)</b>	<b>(106 053)</b>	<b>(112 308)</b>
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels			
Remboursement de prêts non courants	27 226	6 571	11 350
<b>Désinvestissements</b>	<b>27 226</b>	<b>6 571</b>	<b>11 350</b>
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>(55 027)</b>	<b>(99 483)</b>	<b>(100 958)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes payés	(100 000)	(100 000)	(325 035)
Émission nette d'emprunts non courants	-	-	-
Variation des dettes financières courantes	(17 943)	(33 564)	(26 625)
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>(117 943)</b>	<b>(133 564)</b>	<b>(351 659)</b>
<b>Augmentation / (Diminution) de la trésorerie</b>	<b>138 791</b>	<b>(6 845)</b>	<b>(227 637)</b>
Trésorerie en début de période	677 145	683 991	911 627
<b>Trésorerie à fin de période</b>	<b>815 937</b>	<b>677 145</b>	<b>683 991</b>

# Tableau de variation des capitaux propres

(en k\$)

	Capital	Primes & réserves	Total des capitaux propres
<b>Capitaux propres au 01/01/2022</b>	<b>76 500</b>	<b>1 718 228</b>	<b>1 794 728</b>
Résultat de l'exercice	-	340 378	340 378
Autres éléments du résultat global	-		
<b>Résultat global</b>	<b>-</b>	<b>340 378</b>	<b>340 378</b>
Distribution des dividendes	-	(325 035)	(325 035)
Autres éléments	-	(661)	(661)
<b>Capitaux propres au 31/12/2022</b>	<b>76 500</b>	<b>1 732 910</b>	<b>1 809 410</b>
Résultat de l'exercice	-	26 362	26 362
Autres éléments du résultat global	-		
<b>Résultat global</b>	<b>-</b>	<b>26 362</b>	<b>26 362</b>
Distribution des dividendes	-	(100 000)	(100 000)
Autres éléments	-	(3 283)	(3 283)
<b>Capitaux propres au 31/12/2023</b>	<b>76 500</b>	<b>1 655 989</b>	<b>1 732 489</b>
Résultat de l'exercice	-	91 187	91 187
Autres éléments du résultat global	-		
<b>Résultat global</b>	<b>-</b>	<b>91 187</b>	<b>91 187</b>
Distribution des dividendes	-	(420 000)	(420 000)
Autres éléments	-	(570)	(570)
<b>Capitaux propres au 31/12/2024</b>	<b>76 500</b>	<b>1 326 606</b>	<b>1 403 106</b>

---

# Annexe aux états financiers IFRS

---

TotalEnergies EP Gabon est une société anonyme de droit gabonais qui a été constituée en 1949. La Société a pour activités la recherche et la production de gisements d'hydrocarbures sous toutes leurs formes, la production et la commercialisation d'électricité sous toutes ses formes.

La Société est constituée d'un seul secteur opérationnel au sens de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ». Sa monnaie fonctionnelle est le dollar américain (dollar).

Les comptes annuels de TotalEnergies EP Gabon au 31 décembre 2024 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 20 mars 2025. Ils seront soumis pour approbation à l'Assemblée générale des actionnaires du 16 mai 2025.

La monnaie de présentation des états financiers est le dollar américain. Les montants sont arrondis au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire.

---

## Sommaire

- 60 Base de préparation des états financiers
  - 60 Principaux jugements et estimations comptables
  - 62 Jugements en cas de transactions non couvertes par des normes ou interprétations
  - 62 Événements significatifs
  - 63 Règles et méthodes comptables
  - 63 **Note 1** : Chiffre d'affaires
  - 64 **Note 2** : Charges d'exploitation et amortissements
  - 65 **Note 3** : Autres produits et autres charges
  - 65 **Note 4** : Coût de l'endettement, autres produits financiers et autres charges financières
  - 66 **Note 5** : Impôts
  - 67 **Note 6** : Actifs non courants
  - 70 **Note 7** : Stocks et en-cours
  - 71 **Note 8** : Créances et dettes
  - 74 **Note 9** : Disponibilités et endettement
  - 74 **Note 10** : Capitaux propres
  - 75 **Note 11** : Charges et avantages au personnel
  - 76 **Note 12** : Passifs non courants
  - 77 **Note 13** : Éléments relatifs au tableau de flux de trésorerie
  - 78 **Note 14** : Parties liées
  - 78 **Note 15** : Rémunération des organes d'administration et de direction
  - 79 **Note 16** : Engagements hors bilan et passifs éventuels
  - 81 **Note 17** : Dépréciation d'actifs
  - 82 **Note 18** : Risques
  - 83 **Note 19** : Commissaires aux comptes
-

# Annexe aux états financiers IFRS

## Base de préparation des états financiers

Ces états financiers incluent la Société ainsi que les quotes-parts d'actifs et passifs relatifs aux *Joint Operations Agreement* pétroliers contractuels dans lesquels la Société est impliquée. Au 31 décembre 2024, la liste des entreprises associées significatives est présentée dans le tableau suivant :

Exercice	Nature des opérations	Participations
Anguille	Exploitation	100 %
Torpille	Exploitation	100 %
Île Mandji	Exploitation	100 %
Baudroie	Exploitation	90 %

En application de la Directive 2007/14/CE de la Commission européenne, et du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les comptes de la Société ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2021.

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2024 sont identiques à ceux retenus pour les états

financiers au 31 décembre 2023. Aucune évolution normative n'a dû être appliquée par anticipation par la Société.

Les comptes de TotalEnergies EP Gabon sont impactés par l'environnement économique. La Société a tenu compte de l'impact de cet environnement, en particulier sur l'amortissement et la dépréciation de ses actifs pétroliers (voir note 17 « Dépréciations d'actifs » et note 6.2 « Immobilisations corporelles »).

## Principaux jugements et estimations comptables

La préparation des états financiers selon les normes IFRS pour la clôture au 31 décembre 2024 requiert de la part de la Société le recours à des estimations, hypothèses et jugements, qui affectent l'information présentée dans les états financiers et leurs notes annexes. Ces estimations, hypothèses et jugements sont basés sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables à la date de préparation des états financiers. Ils sont régulièrement revus par la direction générale et peuvent donc être sensiblement révisés en cas de changement des circonstances ou à la suite de nouvelles informations.

Des estimations, hypothèses et jugements différents pourraient avoir des impacts significatifs sur l'information présentée. Les réalisations définitives pourraient également être différentes des montants inclus dans les données financières et leurs notes annexes.

Les principales estimations, hypothèses et jugements mis en œuvre dans le cadre de la préparation des états financiers et de leurs notes annexes sont détaillés ci-après. Ils doivent être revus en parallèle des notes annexes associées auxquelles il est fait référence dans chacun des paragraphes.

### Estimation des réserves d'hydrocarbures

L'estimation des réserves d'hydrocarbures est importante pour la mise en œuvre de la méthode dite des *successful efforts* utilisée par la Société pour la comptabilisation de ses activités pétrolières.

Les réserves d'hydrocarbures de la Société sont estimées par les ingénieurs pétroliers de la Société conformément aux pratiques sectorielles et aux règles SEC (*U.S. Securities and Exchange Commission*).

Les réserves prouvées sont celles qui, par l'analyse de données de géosciences et d'ingénierie, peuvent être, avec une certitude raisonnable, estimées (à compter d'une certaine date, à partir de gisements connus et selon les conditions économiques, méthodes d'exploitation et réglementations gouvernementales existantes) récupérables avant la date d'expiration des contrats accordant le droit d'exploitation à moins que des éléments n'attestent que le renouvellement de ce droit est raisonnablement certain, et ce, quelle que soit la méthode, déterministe ou probabiliste, utilisée pour cette estimation.

Les réserves d'hydrocarbures prouvées sont établies sur la base d'un prix moyen annuel de référence calculé à partir de la moyenne

arithmétique du prix des premiers jours de chaque mois de l'année, à l'exception des cas où les prix sont définis contractuellement, sans actualisation. La Société réévalue ses réserves d'hydrocarbures au moins une fois par an pour l'ensemble de ses droits miniers.

La méthode comptable des *successful efforts* ainsi que les droits miniers et immobilisations corporelles de la Société sont présentés en note 6 « Actifs non courants ».

### Dépréciation d'actifs

Dans le cadre de la détermination de la valeur recouvrable des actifs pour les tests de dépréciation (IAS 36), les estimations, hypothèses et jugements concernent principalement les scénarios de prix des hydrocarbures, les coûts opératoires, les volumes de production et les réserves prouvées de pétrole et de gaz. Les estimations et hypothèses, utilisées par la Société, sont déterminées en lien avec TotalEnergies SE. Elles prennent en compte les conditions économiques et des analyses d'experts externes à la Société. Le taux d'actualisation est revu chaque année.

Le taux d'actualisation retenu par la TotalEnergies EP Gabon est unique à l'ensemble des sociétés du périmètre consolidé de TotalEnergies SE. Il est déterminé à partir du Coût Moyen Pondéré du Capital (CMPC) calculé aux bornes de TotalEnergies SE. Les risques spécifiques à TotalEnergies EP Gabon sont pris en compte dans les flux de trésorerie actualisé et non dans le CMPC (pris en compte dans les calculs de flux de trésorerie futurs des hypothèses business associées à l'actif, y compris la modélisation des spécificités, risques et incertitudes futurs inhérents à cet actif, avant actualisation au CMPC).

Un taux d'actualisation de 7 % a été utilisé par la TotalEnergies SE de 2014 à 2021. Dans le contexte de remontée des taux, la moyenne du coût moyen pondéré du capital de TotalEnergies SE s'était établi à 8,26 % en 2022. Afin de tenir compte de cette évolution, TotalEnergies SE a décidé de retenir un taux de 8 % pour la réalisation des tests de dépréciation en 2022 et 2023. En 2024, le CMPC de TotalEnergies SE s'affiche à la baisse (7,06 % au 30 septembre 2024). Pour tenir compte de cette évolution, TotalEnergies SE a décidé de retenir un taux de 7 % pour la réalisation des tests de dépréciation en 2024.

En 2024, la Société n'a pas eu recours à une dépréciation de ses actifs.

### Provisions pour restitution des sites

Les dépenses futures au titre des restitutions des sites, résultant d'une obligation légale ou implicite, sont provisionnées d'après une estimation raisonnable au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

Cette estimation est fondée sur les informations disponibles en termes de coûts et de programme de travaux. Elle est régulièrement revue pour notamment tenir compte des changements intervenant dans les lois et règlements, les estimations de réserves et de productions, l'analyse des conditions du site et les technologies. Le taux d'actualisation est revu chaque année.

Les provisions pour restitution des sites et les méthodes appliquées pour leur comptabilisation sont présentées en note 12 « Passifs non courants ».

### Impôt sur le résultat

Un passif d'impôt différé est comptabilisé dès lors qu'un paiement futur, en application d'une réglementation fiscale, est considéré comme probable et qu'il peut être raisonnablement estimé. L'exercice du jugement est nécessaire pour évaluer les conséquences d'événements nouveaux sur le montant de ce passif. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans les comptes dans la mesure où leur recouvrement est considéré comme probable. Le montant de ces actifs est déterminé après prise en compte des impôts différés passifs d'échéance comparable relevant des mêmes régimes fiscaux. Il prend en compte des profits taxables existants et des profits taxables futurs dont l'estimation est par nature incertaine et susceptible d'être modifiée dans la durée.

L'exercice du jugement est donc requis pour évaluer les conséquences d'événements nouveaux sur la valeur de ces actifs et notamment les changements intervenant dans les estimations de ces profits futurs taxables et des délais nécessaires à leur utilisation.

En outre, ces positions fiscales peuvent dépendre des interprétations des législations fiscales et règlements. Ces interprétations peuvent avoir un caractère incertain. Selon les circonstances, elles ne sont définitives qu'après des négociations ou la résolution de litiges avec les autorités concernées qui peuvent durer plusieurs années.

L'impôt sur le résultat et les méthodes appliquées pour sa comptabilisation sont détaillés dans la note 5 « Impôts ».

### Changement climatique et transition énergétique

TotalEnergies EP Gabon soutient les objectifs de l'Accord de Paris de 2015 qui appelle à réduire les émissions de gaz à effet de serre, dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté, et qui vise à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels.

TotalEnergies EP Gabon veut ainsi relever le double défi de satisfaire les besoins en énergie d'une population mondiale plus nombreuse, tout en limitant le réchauffement climatique, et participer activement à la transformation qui est en cours dans le monde de l'énergie.

TotalEnergies EP Gabon s'engage à réduire son empreinte carbone liée à la production. Même si le rythme de la transition dépendra de celui de l'évolution des politiques publiques, des modes de consommation et de la demande correspondante.

TotalEnergies EP Gabon se donne pour mission de proposer à ses clients des produits énergétiques abordables et moins émetteurs de CO<sub>2</sub> et d'accompagner ses partenaires et fournisseurs dans leur propre stratégie bas carbone.

TotalEnergies EP Gabon a pour ambition d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

Ainsi :

- › TotalEnergies EP Gabon évalue la robustesse de son portefeuille, y compris pour les nouveaux investissements significatifs, sur la base de scénarios pertinents et de tests de sensibilités. Chaque investissement significatif dans l'exploration, l'acquisition ou le développement des ressources pétrolières, fait l'objet d'une évaluation prenant en compte les objectifs de l'Accord de Paris.
- › Les critères économiques sont analysés dans un scénario de prix de Brent à 50\$/b, soit un prix inférieur à celui du scénario APS de l'AIE réputé être compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris. Même si la tarification du CO<sub>2</sub> ne s'applique pas actuellement dans le pays où la Société opère, TotalEnergies EP Gabon prend en compte comme cas de base ses critères d'investissement un prix du CO<sub>2</sub> minimum de 100 \$/t et au-delà de 2030, le prix de CO<sub>2</sub> est inflaté de 2 %/an.

Pour les projets pétroliers, la création de valeur et la génération de cash sont privilégiés par rapport au volume et TotalEnergies EP Gabon vise en priorité à développer des projets à coûts techniques bas (moins de 20\$/b pour les coûts opératoires et les coûts d'investissement) ou présentant des points morts bas (moins de 30\$/b y compris la fiscalité) et une rentabilité supérieure à un seuil défini en interne. Les projets Carbon Capture Storage (CCS) et Nature Based Solutions (NBS) sont évalués à l'aune du prix de revient de la tonne de CO<sub>2</sub> (seuil interne en \$/tCO<sub>2</sub>). Quant au projet dans les énergies renouvelables, ils sont évalués pour générer une rentabilité supérieure à 10 %.

Chaque projet pétrolier doit contribuer à diminuer l'intensité moyenne des émissions de GES (scope 1 + 2) de l'entreprise dans sa catégorie.

Ainsi :

- › Pour les nouveaux projets pétroliers (projets greenfield et acquisitions), l'intensité des émissions de GES (scope 1+2) est comparée suivant leur nature à l'intensité des émissions de GES moyenne des actifs de production de l'entreprise ;
- › Pour les investissements additionnels sur les actifs existants (projets brownfield), le projet devra baisser l'intensité des émissions (scope 1+2) de l'actif concerné ;
- › Pour les projets relatifs aux autres énergies et technologies (biocarburants, biogaz, CCS...), les réductions d'émissions de GES sont évaluées pour leur contribution à la baisse des émissions de la Société.

Par ailleurs, comme décrit dans la note 17 « Dépréciations d'actifs », pour s'assurer de la résilience de ses actifs au bilan, la Société retient pour le calcul de ses dépréciations une trajectoire de prix au pétrole qui converge à long terme vers le prix retenu en 2050 par le scénario NZE de l'AIE, soit 25,8 \$<sub>2024</sub>/b.

La stratégie est elle-même déclinée dans le Plan Long Terme de la Société, établi sur 5 ans, mis à jour une fois par an.

Il reflète l'environnement économique, les ambitions de progrès de la Société vers la neutralité carbone (zéro émission nette), les objectifs fixés en la matière à horizon 2030 et les dynamiques de transition énergétique actuelles dans les divers pays, sachant que de

nombreuses incertitudes demeurent sur les voies qu'emprunteront les différents pays dans leur transition énergétique.

Les états financiers de TotalEnergies EP Gabon sont préparés en cohérence avec les principales hypothèses techniques et économiques du Plan Long Terme et les objectifs rappelés ci-dessus.

Ils sont par ailleurs sensibles à différents paramètres d'environnement dont les prix du pétrole mais également à des paramètres techniques dont l'évaluation des réserves d'hydrocarbures. Les hypothèses et estimations retenues impactent en particulier les réserves d'hydrocarbures, la durée de vie des actifs, la dépréciation des immobilisations ainsi que les provisions.

## Jugements en cas de transactions non couvertes par des normes ou interprétations

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la direction générale de la Société exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de fournir une information conforme aux principes généraux des IFRS : image fidèle, pertinence et importance relative.

## Événements significatifs de l'exercice

### Cession de participation dans le permis Baudroie Mérou Marine II G5-143

TotalEnergies EP Gabon a signé le 15 octobre 2024 avec la Société Nationale des Hydrocarbures du Gabon (*Gabon Oil Company*), un accord portant sur la vente de 15 % de sa participation dans le permis Baudroie Mérou Marine II G5-143, conformément aux dispositions du Code des Hydrocarbures. Les conditions permettant l'effectivité de cette cession sont en cours de réalisation.

Baudroie Mérou Marine II G5-143 est un permis offshore d'une superficie de 296 km<sup>2</sup>, sous régime de contrat de partage de production. Au terme de cet accord, les partenaires sont TotalEnergies EP Gabon (75 % opérateur), la Société Nationale des Hydrocarbures du Gabon (15 %) et l'État gabonais (10 %).

En application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » les actifs concernés ont cessé d'être amorti à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2024. Au 31 décembre 2024, les actifs et passifs ont été respectivement classés dans la rubrique du bilan « Actifs destinés à être cédés » pour 24 millions de dollars et dans la rubrique « Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés » pour 15 millions de dollars. Les actifs concernés comprennent principalement des immobilisations corporelles.

### Fin de la procédure de vérification des comptes par l'Administration des impôts

La Société faisait l'objet, depuis le 20 novembre 2023, d'une vérification générale par l'Administration des impôts de sa comptabilité

pour les exercices 2019 à 2023. La Société informe que la vérification générale de l'Administration est désormais close et ses impacts ont été intégrés dans les comptes de la Société.

## Règles et méthodes comptables

### Méthode de conversion

La monnaie de présentation des états financiers de la Société ainsi que sa monnaie fonctionnelle est le dollar américain. Les transactions réalisées en devises autres que la monnaie fonctionnelle de

TotalEnergies EP Gabon sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction. À la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de clôture et l'écart de change qui en résulte est enregistré en résultat.

### Principes comptables applicables et significatifs dans le futur

Il n'a pas été identifié de normes ou interprétations publiées respectivement par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et l'IFRS IC (*International Financial Reporting Standards Interpretations Committee*) non encore en vigueur au 31 décembre 2022 qui seraient applicables à la Société.

## NOTE 1.

## Chiffre d'affaires

### Vente d'hydrocarbures

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur du contrôle des biens et que le montant peut être raisonnablement estimé. Ainsi, les ventes de pétrole brut et de gaz naturel sont enregistrées lors du transfert de propriété selon les termes du contrat.

Le produit de la vente de la production des champs dans lesquels la Société détient une participation avec d'autres producteurs est

comptabilisé en chiffre d'affaires sur la base des volumes réels vendus dans la période. Toute différence entre les volumes vendus et les volumes correspondants aux droits de la Société est comptabilisée dans les rubriques « Autres créances » ou « Autres créiteurs et dettes diverses » au bilan et dans la rubrique « Achats, nets de variation de stocks » au compte de résultat.

### Vente de prestations de services

Le revenu lié aux prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus.

Exercice (en k\$)	2024		2023		2022	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Ventes de brut (Mb) <sup>(1)</sup>	5,7	445 512	5,4	417 359	5,1	476 902
Ventes de gaz (Mm <sup>3</sup> )	23,4	413	19,1	133	15,2	101
Travaux, services vendus		189		107		951
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>446 114</b>		<b>417 599</b>		<b>477 954</b>

<sup>(1)</sup> Chiffres ne comprenant pas les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

### La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

Exercice (en k\$)	2024	2023	2022
Asie / Europe	410 437	411 933	427 276
Domestique	35 679	5 666	94 083
<b>Total</b>	<b>446 114</b>	<b>417 599</b>	<b>521 359</b>

**NOTE 2.****Charges d'exploitation, d'exploration et amortissements****2.1 Charges d'exploitation**

Exercice (en k\$)	2024	2023	2022
Achats, nets de variation de stocks <sup>(1)(2)</sup>	(42 725)	(47 241)	(73 784)
Autres charges d'exploitation <sup>(3)</sup>	(123 632)	(120 996)	(112 419)
<i>dont (dotations) reprises de provisions</i>	21 037	8 477	22 708
Charges d'exploration	-	(10)	20
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(166 357)</b>	<b>(168 248)</b>	<b>(186 183)</b>

<sup>(1)</sup> Inclut les redevances (taxes à la production).

<sup>(2)</sup> La Société valorise les sous et sur enlèvements à la valeur de marché.

<sup>(3)</sup> Constituées principalement des frais de production et de fonctionnement.

**2.2 Charges d'exploration**

La Société applique la norme IFRS 6 « Prospection et évaluation de ressources minérales » : la comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*, décrite en note 6 de ce document :

- les dépenses de géologie et géophysique, incluant les campagnes sismiques d'exploration, sont comptabilisées directement en charges d'exploration de la période ;
- le coût des forages secs et des forages qui n'ont pas permis de découvrir des réserves prouvées est passé en charges d'exploration.

**2.3 Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers**

Les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers se ventilent comme suit :

Exercice (en k\$)	2024	2023	2022
Dotations nettes d'amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(166 699)	(241 337)	(206 709)
Dotations nettes d'amortissements et dépréciations des droits miniers	(4 706)	(6 957)	(2 604)
<b>Total</b>	<b>(171 404)</b>	<b>(248 294)</b>	<b>(209 313)</b>

**NOTE 3.****Autres produits et autres charges**

Exercice (en k\$)	2024	2023	2022
Plus/Moins-values sur cessions d'actifs	5	(1 256)	1 868
<b>Autres produits</b>	<b>5</b>	<b>(1 256)</b>	<b>1 868</b>
Autres	8 737	1 155	(5 268)
<b>Autres produits</b>	<b>8 737</b>	<b>1 155</b>	<b>(5 268)</b>

La rubrique « Autres charges » est constituée principalement de charges de développement durable (Provisions pour Investissements Diversifiés (PID) et Provisions pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH)) encourues par la Société au titre de ses obligations contractuelles.

**NOTE 4.****Coût de l'endettement, autres produits financiers et autres charges financières****4.1 Coût de l'endettement financier**

Exercice (en k\$)	2024	2023	2022
Produits financiers	35 702	31 942	11 046
Coût financier IFRS16	(5 061)	(3 600)	(1 311)
Autre coût de l'endettement financier	147	(198)	(444)
<b>Total coût de l'endettement financier</b>	<b>30 788</b>	<b>28 144</b>	<b>9 291</b>

Les produits financiers sont essentiellement composés des intérêts reçus sur les dépôts en compte courant (4,9 % en 2024, 4,8 % en 2023 et 2,0 % en 2022).

**4.2 Autres produits financiers et autres charges financières**

Exercice (en k\$)	2024	2023	2022
(Perte)/Profit de change	(36)	(342)	6 853
<b>Autres produits financiers</b>	<b>(36)</b>	<b>(342)</b>	<b>6 853</b>
Effet de l'actualisation des provisions pour restitution des sites	(14 804)	(13 905)	(12 513)
<b>Autres charges financières</b>	<b>(14 804)</b>	<b>(13 905)</b>	<b>(12 513)</b>

Les pertes et profits de change proviennent principalement des flux en euros et francs CFA comptabilisés par la Société. Le mécanisme de l'actualisation des provisions pour restitution des sites est détaillé en note 12 « Passifs non courants ».

**NOTE 5.****Impôts**

La charge ou le produit d'impôt présenté au compte de résultat comprend la charge d'impôt courant et la charge ou le produit d'impôt différé.

La charge d'impôt courant est le montant estimé de l'impôt dû au titre du résultat imposable de la période. Elle se décompose comme suit :

- › la charge d'impôt relatif aux champs opérés sous le régime de la convention d'établissement ;
- › la charge d'impôt relatif aux champs opérés en partage de production (*tax oil*). La *tax oil* correspond à la part de la production revenant à l'État, prélevée sur le *profit oil* (production disponible nette de l'intégralité des coûts récupérables). Le taux déterminant la part du *profit oil* revenant à l'État est fixé contractuellement par

chaque contrat d'exploitation en partage de production et varie en fonction des quantités produites ;

- › la charge de dotation aux Provisions pour Investissements Diversifiés (PID) et aux Provisions pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH).

Les impôts différés sont valorisés et comptabilisés conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». Ils sont fondés sur les différences temporelles existantes entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs enregistrés au bilan.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode du report variable, en fonction des taux d'imposition définis contractuellement dans les différents contrats pétroliers de la Société.

La charge ou le produit d'impôt sur les résultats s'analyse de la manière suivante :

Exercice (en k\$)	2024	2023	2022
Impôts courants	(56 529)	(42 315)	(55 741)
Impôts différés	(3 932)	27 548	270 025
<b>Produit / (Charge) d'impôt</b>	<b>(60 460)</b>	<b>(14 768)</b>	<b>214 284</b>

**L'analyse du passif net d'impôt différé par source s'établit comme suit :**

Au 31 décembre (en k\$)	2024	2023	2022
Déficit et crédit d'impôt reportable	-	9 900	-
Pensions, retraites et obligations similaires	3 811	2 750	3 300
Autres provisions non déductibles temporairement	31 549	33 550	37 950
Différentiels d'amortissement	(648 359)	(621 015)	(673 558)
Autres déductions fiscales temporaires	(65 538)	(84 775)	(57 081)
Litige fiscal	-	(13 131)	(6 103)
Autres sources relatives aux actifs destinées à être cédés	3 721	1 836	-
<b>Passif net d'impôt différé</b>	<b>(674 817)</b>	<b>(670 885)</b>	<b>(695 492)</b>

**Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et le résultat avant impôt**

Les différences permanentes sont principalement dues à l'impact des modalités de fiscalisation propres aux contrats pétroliers de la Société.

Exercice (en k\$)	2024	2023	2022
Résultat net [A]	91 187	26 362	340 378
Impôts sur les Sociétés [B]	(60 460)	(14 768)	214 284
<b>Résultat avant impôt [C] = [A - B]</b>	<b>151 647</b>	<b>41 130</b>	<b>126 094</b>
Taux d'imposition théorique	55,0 %	55,0 %	55,0 %
<b>Charge d'impôt théorique [D] = - [C] * taux d'imposition th.</b>	<b>(83 406)</b>	<b>(22 621)</b>	<b>(69 352)</b>
Effet fiscal du résultat imposé à un taux différent	405	(9 204)	225 729
Déficit et crédit d'impôt reportable	18 463	(18 463)	37 485
Différences permanentes	4 079	35 521	20 422
<b>Produit / (Charge) d'impôt dans le compte de résultat</b>	<b>(60 460)</b>	<b>(14 768)</b>	<b>214 284</b>

## NOTE 6.

## Actifs non courants

## 6.1 Immobilisations incorporelles

## Droits miniers

Les droits miniers non prouvés font l'objet de tests de dépréciation en fonction des résultats de l'exploration ou dans le cadre des tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie auxquels ils appartiennent.

Les droits miniers non prouvés sont transférés en droits miniers prouvés, à la valeur nette comptable, dès la reconnaissance des réserves prouvées.

Les droits miniers prouvés sont amortis selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées. La charge

d'amortissement correspondante est enregistrée en dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers.

## Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les brevets, marques, et droits au bail.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés.

Les immobilisations incorporelles (hors droits miniers) à durée de vie définie sont amorties linéairement sur des durées comprises entre trois et vingt ans en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés. La charge d'amortissement correspondante est enregistrée en autres charges.

Au 31 décembre 2024 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	101 292	(69 061)	32 231
Droits miniers sur permis non prouvés	9 674	(9 591)	83
Autres immobilisations incorporelles	19 119	(18 428)	691
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>130 085</b>	<b>(97 080)</b>	<b>33 005</b>

Au 31 décembre 2023 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	111 458	(69 496)	41 962
Droits miniers sur permis non prouvés	10 091	(9 591)	500
Autres immobilisations incorporelles	19 119	(18 142)	977
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>140 668</b>	<b>(97 229)</b>	<b>43 439</b>

Au 31 décembre 2022 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	119 669	(56 539)	63 129
Droits miniers sur permis non prouvés	10 091	(9 591)	500
Autres immobilisations incorporelles	19 119	(17 854)	1 266
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>148 878</b>	<b>(83 984)</b>	<b>64 895</b>

### Les variations des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	Immobilisations incorporelles nettes au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentations	Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Autres	Immobilisations incorporelles nettes au 31 décembre
<b>2024</b>	<b>43 439</b>		-	<b>(4 706)</b>	<b>(5 728)</b>	<b>33 005</b>
2023	64 895		-	(13 245)	(8 210)	43 439
2022	7 788	60 000	-	(2 893)	-	64 895

## 6.2 Immobilisations corporelles

### Dépenses d'exploration

La Société applique la norme IFRS 6 relative à la comptabilisation des dépenses d'exploration. La comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*.

Les forages d'exploration sont comptabilisés et font l'objet de tests de dépréciation sur une base individuelle comme suit :

- › le coût des forages d'exploration ayant permis de découvrir des réserves prouvées est immobilisé et amorti par la suite selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées développées ;
- › dans l'attente de déterminer s'ils ont permis de découvrir des réserves prouvées, le coût des forages d'exploration est temporairement immobilisé quand les deux conditions suivantes sont réunies :
  - le puits a mis en évidence un volume suffisant d'hydrocarbures pour justifier, le cas échéant, sa complétion en tant que puits producteur en supposant que les investissements nécessaires à la production soient effectués ;
  - la Société enregistre des progrès suffisants dans la détermination des réserves et de la viabilité technique et économique du projet. Ces progrès sont évalués sur la base de critères tels que des travaux d'exploration additionnels (puits, travaux sismiques ou études significatives) en cours de réalisation ou inscrits dans un programme ferme ainsi que la réalisation d'études de développement.

Le coût des puits d'exploration qui ne remplissent pas ces conditions est comptabilisé en charges d'exploration

### Actifs de production d'hydrocarbures

Les coûts de développement des actifs de production d'hydrocarbures sont immobilisés en incluant les coûts d'emprunt pendant la période de construction, ainsi que les coûts estimés et actualisés des travaux futurs de restitution des sites.

Le taux d'amortissement des puits de développement et des capacités de production commercialisable est égal au rapport de la production d'hydrocarbures de la période sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures (méthode de l'unité de production).

Dans le cas où, du fait de l'effet prix sur les réserves, la méthode d'amortissement à l'unité de production ne reflète pas de manière satisfaisante la durée de vie utile de l'actif, une méthode alternative

d'amortissement est appliquée en se basant sur les réserves évaluées avec le prix de l'année précédente.

Dans le cadre de projets de développement phasés ou faisant l'objet d'une mise en production progressive des puits, la base amortissable des immobilisations, à l'exclusion des puits de production ou de service, est ajustée pour exclure la partie des coûts de développement attribuables aux réserves non encore développées de ces projets. Concernant les contrats de partage de production, la méthode de l'unité de production s'applique à la quote-part de production et des réserves revenant à la Société telles qu'elles peuvent être estimées en fonction des clauses contractuelles de remboursement des dépenses d'exploration, de développement et de production (*cost oil*) ainsi que de partage des droits à hydrocarbures après déduction du *cost oil* (*profit oil*).

Les systèmes de transport et de transformation des hydrocarbures sont amortis sur la base des réserves devant transiter par ces installations (méthode de l'unité de transport ou de traitement) ou de façon linéaire, selon la méthode qui reflète au mieux la durée d'utilisation économique de l'actif.

### Autres immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatées. Ce coût inclut les frais financiers supportés, lorsqu'ils sont directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif qualifié, jusqu'à leur mise en service.

Les coûts d'entretien et de réparation sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité :

### Principales durées d'amortissement

Mobiliers, matériels de bureau, machines et outillages	3-10 ans
Matériels de transport	3-7 ans
Dépôts et équipements associés	3-10 ans
Installations complexes spécialisées et pipelines	3-10 ans
Constructions	5-12,5 ans

Au 31 décembre 2024 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	23 875	(22 407)	1 467
Installations techniques (y compris transport)	5 887 655	(4 437 352)	1 450 303
Autres immobilisations	203 569	(170 133)	33 436
Immobilisations en cours	94 848	(11 849)	82 999
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>6 209 947</b>	<b>(4 641 742)</b>	<b>1 568 206</b>

Au 31 décembre 2023 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	23 875	(22 415)	1 460
Installations techniques (y compris transport)	5 843 375	(4 337 132)	1 506 245
Autres immobilisations	199 118	(153 754)	45 363
Immobilisations en cours	104 502	(11 849)	92 653
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>6 170 870</b>	<b>(4 525 149)</b>	<b>1 645 720</b>

Au 31 décembre 2022 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	23 875	(22 420)	1 454
Installations techniques (y compris transport)	5 874 392	(4 171 423)	1 702 970
Autres immobilisations	189 362	(162 197)	27 164
Immobilisations en cours	78 922	(6 849)	72 073
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>6 166 550</b>	<b>(4 362 890)</b>	<b>1 803 660</b>

#### Les variations des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	Immobilisations incorporelles nettes au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentations	Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Autres	Immobilisations incorporelles nettes au 31 décembre
<b>2024</b>	<b>1 645 720</b>	<b>60 417</b>	<b>(14)</b>	<b>(149 194)</b>	<b>11 275</b>	<b>1 568 206</b>
2023	1 803 660	93 630	(14 790)	(219 904)	(16 876)	1 645 720
2022	1 974 550	44 940	(707)	(192 467)	(22 658)	1 803 660

Au titre de l'exercice 2024, la colonne « Autres » dans le tableau de variation des immobilisations corporelles comprend l'ajustement du coût de la remise en état des sites (+6 305 k\$) et les coûts de location IFRS 16 (+15 727 k\$) compensés par les immobilisations destinées à être cédées IFRS 5 (-10 427 k\$).

Au titre de l'exercice 2023, la colonne « Autres » dans le tableau de variation des immobilisations corporelles comprend principalement l'ajustement du coût de la remise en état des sites (-46 857 k\$) compensé par les coûts de location IFRS 16 (+13 581 k\$) et les amortissements de l'immobilisation cédée (+13 531 k\$).

Au titre de l'exercice 2022, la colonne « Autres » dans le tableau de variation des immobilisations corporelles comprend l'ajustement du coût de la remise en état des sites (-31 003 k\$) compensé par les coûts de location IFRS 16 (8 091 k\$).

En application de la norme IFRS 16, les immobilisations corporelles incluent les droits d'usage pour les montants suivants :

Au 31 décembre 2024 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	-	-	-
Installations techniques (y compris transport)	47 011	(12 443)	34 568
Autres immobilisations	78 225	(51 246)	26 979
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>125 235</b>	<b>(63 689)</b>	<b>61 546</b>

Au 31 décembre 2023 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	-	-	-
Installations techniques (y compris transport)	15 211	(7 735)	7 476
Autres immobilisations	73 797	(37 128)	36 669
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>89 009</b>	<b>(44 864)</b>	<b>44 145</b>

Au 31 décembre 2022 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	-	-	-
Installations techniques (y compris transport)	103 766	(82 897)	20 869
Autres immobilisations	12 432	(5 792)	6 640
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>116 198</b>	<b>(88 689)</b>	<b>27 509</b>

### 6.3 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants regroupent principalement les sommes placées sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites. Dans le tableau de flux de trésorerie, les versements sont sur la ligne « Augmentation des prêts non courants ». Les tirages figurent sur la ligne « Remboursement des prêts non courants ».

#### NOTE 7.

### Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Prix Moyen Pondéré (PMP). La valeur brute des marchandises et autres approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires majorés des frais de douane et de transit.

Une provision pour dépréciation des stocks de matériels consommables est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au PMP.

Exercice (en k\$)	2024	2023	2022
Stocks de matériels consommables	87 883	83 652	85 797
Dépréciation des stocks de matériels	(54 164)	(58 547)	(62 002)
<b>Montant net</b>	<b>33 719</b>	<b>25 105</b>	<b>23 795</b>

## NOTE 8.

## Créances et dettes

## Clients et fournisseurs

Les risques nés de la signature d'accords pétroliers avec les autorités étatiques et les partenaires pétroliers, ou de l'attribution de contrats de fourniture à long terme qui sont indispensables pour entreprendre des projets, sont évalués par le processus d'approbation des opérations

pétrolières. Le caractère long terme des contrats et l'existence de clients de premier rang impliquent un risque de crédit faible.

Les risques liés à des opérations commerciales, autres que celles décrites ci-dessus et dans la pratique placée directement sous le contrôle de la Société, font l'objet de procédures de fixation d'encours de crédit et de revue des encours. Aucune provision significative n'a été comptabilisée durant les exercices 2024, 2023 et 2022.

L'état des créances et des dettes au 31 décembre 2024 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2024 (en k\$)	Analyse par échéance				
	Montants bruts	À 1 an au plus	À plus d'1 an et à moins de 2 ans		
			Dont échues	À plus de 2 ans	
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>309 535</b>	-	-	-	<b>309 535</b>
Prêts et créances - non courants <sup>(1)</sup>	296 819	-	-	-	296 819
Prêts accordés aux salariés - non courants	12 690	-	-	-	12 690
Dépôts et cautionnements versés	26	-	-	-	26
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>79 147</b>	<b>65 308</b>	<b>13 839</b>	-	-
Clients	79 147	65 308	13 839	-	-
<b>Autres créances</b>	<b>153 951</b>	<b>126 414</b>	-	-	<b>27 536</b>
Fournisseurs débiteurs	15 315	15 315	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	6 623	6 623	-	-	-
Impôts sur les Sociétés - créances	27 536	-	-	-	27 536
Créances sur États (taxes diverses)	44 181	44 181	-	-	-
Associés et partenaires	-	-	-	-	-
Sous-enlèvements	7 562	7 562	-	-	-
Autres débiteurs	52 733	52 733	-	-	-
<b>Total</b>	<b>542 633</b>	<b>191 722</b>	<b>13 839</b>	-	<b>337 072</b>

<sup>(1)</sup> Fonds de restitution des sites.

DETTES Au 31 décembre 2024 (en k\$)	Analyse par échéance				
	Montants bruts	À 1 an au plus	À plus d'1 an et à moins de 2 ans		
			Dont échues	À plus de 2 ans	
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>111 953</b>	<b>111 953</b>	<b>111 953</b>	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	111 953	111 953	111 953	-	-
<b>Autres débiteurs et dettes diverses</b>	<b>415 888</b>	<b>415 888</b>	-	-	-
Dettes sociales	17 642	17 642	-	-	-
Dettes sur États (taxes diverses)	40 562	40 562	-	-	-
Associés et partenaires	-	-	-	-	-
Sur-enlèvements	16 757	16 757	-	-	-
Autres créditeurs	340 928	340 928	-	-	-
<b>Total</b>	<b>527 842</b>	<b>527 842</b>	<b>111 953</b>	-	-

L'état des créances et des dettes au 31 décembre 2023 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2023 (en k\$)	Analyse par échéance				
	Montants bruts	À 1 an au plus		À plus d'1 an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
			Dont échues		
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>322 634</b>	-	-	-	<b>322 634</b>
Prêts et créances - non courants <sup>(1)</sup>	309 449	-	-	-	309 449
Prêts accordés aux salariés - non courants	13 157	-	-	-	13 157
Dépôts et cautionnements versés	27	-	-	-	27
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>138 700</b>	<b>138 700</b>	<b>28 244</b>	-	-
Clients	138 700	138 700	28 244	-	-
<b>Autres créances</b>	<b>123 088</b>	<b>123 087</b>	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	15 526	15 526	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	788	788	-	-	-
Impôts sur les Sociétés - créances	27 536	27 536	-	-	-
Créances sur États (taxes diverses)	36 548	36 548	-	-	-
Associés et partenaires	4 174	4 174	-	-	-
Sous-enlèvements	32 051	32 051	-	-	-
Autres débiteurs	6 465	6 465	-	-	-
<b>Total</b>	<b>584 422</b>	<b>261 788</b>	<b>28 244</b>	-	<b>322 634</b>

<sup>(1)</sup> Fonds de restitution des sites.

DETTES Au 31 décembre 2023 (en k\$)	Analyse par échéance				
	Montants bruts	À 1 an au plus		À plus d'1 an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
			Dont échues		
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>87 988</b>	<b>87 988</b>	<b>87 877</b>	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	87 988	87 988	87 877	-	-
<b>Autres débiteurs et dettes diverses</b>	<b>87 186</b>	<b>87 185</b>	-	-	-
Dettes sociales	11 343	11 343	-	-	-
Dettes sur États (taxes diverses)	49 610	49 610	-	-	-
Associés et partenaires	211	211	-	-	-
Sur-enlèvements	13 959	13 959	-	-	-
Autres créditeurs	12 062	12 062	-	-	-
<b>Total</b>	<b>175 174</b>	<b>175 174</b>	<b>87 877</b>	-	-

L'état des créances et des dettes au 31 décembre 2022 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2022 (en k\$)	Analyse par échéance				
	Montants bruts	À 1 an au plus	À plus d'1 an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans	
		Dont échues			
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>308 540</b>	-	-	-	<b>308 540</b>
Prêts et créances - non courants <sup>(1)</sup>	295 442	-	-	-	295 442
Prêts accordés aux salariés - non courants	13 072	-	-	-	13 072
Dépôts et cautionnements versés	26	-	-	-	26
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>119 021</b>	<b>119 021</b>	-	-	-
Clients	119 021	119 021	-	-	-
<b>Autres créances</b>	<b>118 499</b>	<b>118 499</b>	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	15 223	15 223	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	1 941	1 941	-	-	-
Impôts sur les Sociétés - créances	27 536	27 536	-	-	-
Créances sur États (taxes diverses)	34 936	34 936	-	-	-
Associés et partenaires	1 280	1 280	-	-	-
Sous-enlèvements	31 430	31 430	-	-	-
Autres débiteurs	6 154	6 154	-	-	-
<b>Total</b>	<b>546 061</b>	<b>237 521</b>	-	-	<b>308 540</b>

<sup>(1)</sup> Fonds de restitution des sites.

DETTES Au 31 décembre 2022 (en k\$)	Analyse par échéance				
	Montants bruts	À 1 an au plus	À plus d'1 an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans	
		Dont échues			
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>95 363</b>	<b>95 363</b>	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	95 363	95 363	-	-	-
<b>Autres débiteurs et dettes diverses</b>	<b>81 864</b>	<b>81 864</b>	-	-	-
Dettes sociales	9 270	9 270	-	-	-
Dettes sur États (taxes diverses)	42 418	42 418	-	-	-
Associés et partenaires	211	211	-	-	-
Sur-enlèvements	18 277	18 277	-	-	-
Autres créditeurs	11 688	11 688	-	-	-
<b>Total</b>	<b>177 227</b>	<b>177 227</b>	-	-	-

**NOTE 9.****Disponibilités et endettement**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des actifs immédiatement disponibles ou des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice. Le gain ou la perte de change

est inscrit dans les charges et produits financiers de l'exercice clos. La Société dispose de lignes de découvert en francs CFA avec des banques locales.

Les actifs et passifs financiers de la Société sont valorisés au coût amorti.

Le détail de la dette financière courante et non courante est présenté ci-dessous :

Exercice (en k\$)	2024	2023	2022
Emprunts financiers non courants	-	-	-
Autre dette financière non courante IFRS 16	(41 923)	(29 217)	(12 416)
<b>Montant net dette financière non courante</b>	<b>(41 923)</b>	<b>(29 217)</b>	<b>(12 416)</b>
Autre dette financière courante IFRS 16	(21 421)	(16 683)	(15 025)
Banques et organismes financiers créditeurs	(1 152)	(1 991)	(13 371)
Banques et caisses	815 937	677 145	683 991
<b>Montant net dette financière courante</b>	<b>793 364</b>	<b>658 470</b>	<b>655 594</b>

Par ailleurs, TotalEnergies EP Gabon n'a pas recours à des instruments financiers.

**NOTE 10.****Capitaux propres**

Le capital social de TotalEnergies EP Gabon s'élève à 76 500 000 dollars. Il est composé de 4 500 000 actions de 17 dollars chacune. Il est détenu à hauteur de 58,28 % par TotalEnergies SE, de 25 % par la République gabonaise et de 16,72 % par les autres actionnaires. Le

nombre d'actions et la structure de l'actionariat étaient identiques au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022. La Société est incluse dans le périmètre de consolidation comptable de la société française TotalEnergies SE, selon la méthode d'intégration globale.

**NOTE 11.****Charges et avantages au personnel****Engagements envers le personnel**

Selon la législation en vigueur et les dispositions des accords collectifs d'entreprise du 21 octobre 1994, la Société verse à ses salariés en cas de départ une indemnité de services rendus assimilable à un régime à prestations définies qui fait l'objet d'une provision. Cette indemnité est versée en un seul versement.

La variation de la valeur actuarielle des droits accumulés s'analyse comme suit :

Au 31 décembre (en k\$)	2024	2023	2022
<b>Valeur actuarielle des droits accumulés au début de la période</b>	<b>4 127</b>	<b>4 740</b>	<b>7 060</b>
Coût des services rendus de la période	420	402	505
Coût financier	-	-	-
Prestations payées	39	23	576
(Gains) / Pertes actuariels	(78)	(1 038)	(3 401)
Écarts de conversion et autres	-	-	-
<b>Valeur actuarielle des droits accumulés à la fin de la période</b>	<b>4 508</b>	<b>4 127</b>	<b>4 740</b>

Les montants inscrits au compte de résultat sont présentés ci-dessous :

Exercice (en k\$)	2024	2023	2022
Coût des services rendus de la période	420	402	505
Liquidations	39	23	576
Charge d'intérêt nette	-	-	-
<b>Composantes du coût des prestations définies comptabilisées en résultat</b>	<b>459</b>	<b>425</b>	<b>1 081</b>

**Flux de trésorerie prévisionnels**

La durée moyenne des droits accumulés est de l'ordre de 10 ans. Les prestations futures estimées se décomposent comme suit :

Estimation des paiements futurs (en k\$)	
<b>2025</b>	<b>355</b>

**Principales hypothèses actuarielles et analyses de sensibilité**

Hypothèses utilisées pour déterminer les engagements (au 31 décembre)	2024	2023	2022
Taux d'actualisation	3,90 %	3,95 %	3,75 %
Taux d'inflation	2,40 %	2,70 %	3,75 %

### Paiements en actions

TotalEnergies EP Gabon bénéficie du plan d'attribution d'actions de performance de la compagnie TotalEnergies SE. A ce titre, certains salariés de TotalEnergies EP Gabon se voient attribuer des actions gratuites de TotalEnergies SE. En application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », ces avantages sont comptabilisés en charges au compte de résultat de la Société en contrepartie des capitaux propres.

Les actions préalablement rachetées par TotalEnergies SE sur le marché, sont définitivement attribuées à leurs bénéficiaires, à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans à compter de la date d'attribution. Cette attribution définitive est assortie d'une condition de présence ainsi que de cinq conditions de performance pour le Plan 2024.

Au titre de l'exercice 2024, le montant comptabilisé par TotalEnergies EP Gabon était de 570 k\$ (contre 484 k\$ en 2023 et 434 k\$ en 2022).

### Plan 2024

Le Conseil d'administration de TotalEnergies SE a attribué, en date effective du 24 mai 2024, des actions de performance à certains salariés et mandataires sociaux de TotalEnergies SE, sous réserve que la condition de présence trois ans et les cinq conditions de performance applicables soient satisfaites.

Les conditions de performance s'appliquent différemment selon la qualité des bénéficiaires. Toutes les actions attribuées aux bénéficiaires dirigeants sont soumises aux conditions de performance. En revanche, pour les bénéficiaires non-dirigeants, l'attribution des 150 premières actions n'est pas soumise aux conditions de performance, qui s'appliquent cependant sur les actions au-delà de ce seuil.

Les conditions de performance applicables sont les suivantes :

- › pour 25 % des actions, le classement de la Société par rapport à ses pairs (ExxonMobil, Shell, BP et Chevron) sur la base du *Total Shareholder Return* ("TSR") pendant les trois années d'acquisition (2024, 2025 et 2026). Le TSR considéré est celui du dernier trimestre de l'année considérée, le dividende étant considéré réinvesti sur la base du cours de clôture à la date de détachement des dividendes ;
- › pour 25 % des actions, le classement de la Société par rapport à ses pairs (ExxonMobil, Shell, BP et Chevron) sur la base de la variation annuelle du *cash-flow* net par action par action exprimé en dollar pendant les trois années d'acquisition (2024, 2025 et 2026) ;
- › pour 20 % des actions, le niveau atteint par le point mort cash organique avant dividende au regard de l'objectif fixé pour les trois années d'acquisition (2024, 2025 et 2026). Le point mort cash organique avant dividende est défini comme le prix du Brent pour lequel la marge brute d'autofinancement (MBA) couvre les investissements organique. Il permet de mesurer la capacité TotalEnergies SE à résister à des variations de prix du baril de Brent ;
- › pour 15 % des actions, le critère de l'évolution des émissions de méthane sur les installations opérées en fonction de la réalisation de l'objectif de réduction des émissions de méthane fixé pour 2026 ;
- › pour 15 % des actions, le critère de l'intensité carbone cycle de vie des produits énergétiques vendus aux clients de TotalEnergies SE en fonction de la réalisation de l'objectif de réduction de cette intensité fixé pour 2026.

### Effectifs et charges de personnel

Exercice	2024	2023	2022
Effectifs au 31 décembre	203	210	213
Salaires et traitements (y compris charges sociales) (en k\$)	24 803	25 717	32 226

### NOTE 12.

## Passifs non courants

Au 31 décembre (en k\$)	2024	2023	2022
Provisions pour restitution de sites	315 422	329 098	380 025
Provisions pour risques et charges (exploitation)	16 364	12 674	11 363
<b>Total</b>	<b>331 785</b>	<b>341 772</b>	<b>391 388</b>

### Provisions pour restitution des sites

Les dépenses futures de restitution des sites sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

En contrepartie de cette provision, les coûts de restitution des sites sont capitalisés et intégrés à la valeur de l'actif sous-jacent et amortis sur la durée d'utilité de cet actif.

L'impact du passage du temps sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'effet de l'actualisation de ces provisions est comptabilisé dans la rubrique « Autres charges financières ».

Le taux d'actualisation retenu en 2024 dans le cadre de l'évaluation des provisions pour restitution des sites est de 5 % (5 % en 2023 et 4 % en 2022). Les dépenses sont estimées en monnaie courante avec

un taux d'inflation de 2 % (2 % en 2023 et 2 % en 2022).

Une diminution de 0,5 % du taux d'actualisation conduirait à une augmentation des provisions pour restitution des sites de 29 M\$, avec une contrepartie en immobilisations corporelles ainsi qu'un impact positif de 1 M\$ sur le résultat net. À l'inverse, une augmentation de 0,5 % aurait un impact quasi-symétrique à l'effet de la diminution de 0,5 %.

#### Les variations des provisions pour restitution des sites s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	au 1 <sup>er</sup> janvier	Effets de l'actualisation	Révisions des estimations	Reprises de provision	Autres	au 31 décembre
<b>2024</b>	<b>329 097</b>	<b>14 804</b>	<b>7 838</b>	<b>(24 792)</b>	<b>(11 526)</b>	<b>315 422</b>
2023	380 025	13 905	(55 687)	(9 765)	619	329 097
2022	420 994	12 938	(44 029)	(4 398)	(5 480)	380 025

En 2024, la variation indiquée dans la colonne « Autres » correspond à la provision pour remise en états des sites IFRS 5.

#### Provisions pour restitution des sites

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour la Société, une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé

et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation.

Les provisions pour risques et charges comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de risques réglementaires et de litiges.

#### NOTE 13.

## Éléments relatifs au tableau de flux de trésorerie

#### Détail de la variation du besoin en fonds de roulement

Exercice (en k\$)	2024	2023	2022
Stocks	8 614	1 310	47
Créances clients et comptes rattachés	(59 553)	19 679	8 548
Autres créances	37 120	4 588	15 705
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(23 965)	7 375	1 542
Autres débiteurs et dettes diverses	(13 693)	(5 845)	17 205
<b>Montant net</b>	<b>(51 477)</b>	<b>27 107</b>	<b>43 047</b>

#### Détail des intérêts, impôts et dividendes

Le tableau suivant communique des informations complémentaires sur des montants encaissés et décaissés du flux de trésorerie d'exploitation et de financement :

Exercice (en k\$)	2024	2023	2022
Intérêts payés	147	(198)	(444)
Intérêts perçus <sup>(1)</sup>	52 548	47 449	5 427
Impôts sur les bénéfices décaissés	-	-	-
Dividendes payés	(100 000)	(100 000)	(325 035)

**NOTE 14.****Parties liées**

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (principalement TotalEnergies Oil Trading SA) ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de ces dernières sont les suivantes :

**Bilan**

Au 31 décembre (en k\$)	2024	2023	2022
Créances	-	-	-
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>61 310</b>	<b>105 889</b>	<b>79 738</b>
Dettes	-	-	-
<b>Fournisseurs et dettes diverses</b>	<b>8 059</b>	<b>6 291</b>	<b>648</b>

**Compte de résultat**

Exercice (en k\$)	2024	2023	2022
Ventes	410 437	411 933	427 314
Autres produits	592	649	845
Autres charges	39 983	41 875	(43 907)

Hors fiscalité, la Société ne présente pas de transaction avec la République gabonaise.

**NOTE 15.****Rémunérations des organes d'administration et de direction**

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature, pour l'ensemble des principaux dirigeants de la Société présents au 31 décembre et pour les membres salariés du Conseil d'administration est détaillé dans le tableau ci-dessous.

Les principaux dirigeants de la Société incluent les membres du Comité directeur.

Exercice	2024	2023	2022
Nombre de personnes	6	6	6
Rémunérations directes et indirectes (en k\$)	1 278	929	1 644
Charges de retraite (en k\$)	28	28	30

Par ailleurs, Le montant global des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2024, à un total de 180 millions de francs CFA.

## NOTE 16.

## Engagements hors bilan et passifs éventuels

## A. Obligations contractuelles

**Dettes**

Les dettes non courantes sont incluses dans la rubrique « Dettes financières non courantes » du bilan. Les caractéristiques des dettes financières non courantes sont présentées en note 9 « Disponibilités et endettement ».

**Obligations de restitution des sites**

Ces montants représentent la valeur actualisée des obligations de restitution des sites. Les informations relatives aux obligations de restitution des sites figurent en note 12 « Passifs non courants ».

**Engagements d'achats et obligations d'investissement**

Les obligations d'achats sont des obligations d'acheter des biens ou des services, y compris des achats d'immobilisations, régies contractuellement. Ces obligations sont de nature exécutoire et juridique pour la Société. Toutes les composantes importantes, notamment le montant et l'échéancier des paiements, sont spécifiées par contrat.

**Contrats de location**

Un contrat de location est un contrat qui confère le droit d'utiliser un actif identifié pour une période donnée moyennant le paiement d'une contrepartie. À la date d'effet, le preneur doit comptabiliser à l'actif un droit d'utilisation, et au passif une dette. Le coût de l'actif comptabilisé

au titre du droit d'utilisation comprend la valeur actualisée du montant des loyers non encore versés à laquelle s'ajoute le cas échéant les coûts directs encourus pour la conclusion du contrat. La dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan dans les dettes financières. Les droits d'usage sont amortis selon les durées d'utilité appliquées par la Société. Les contrats de location qui sont de courte durée ou qui portent sur des actifs de faible valeur ne sont comptabilisés ni dans les droits d'usage ni dans la dette, conformément aux exemptions de la norme IFRS 16. Ils sont présentés en engagements hors bilan.

## Autres engagements donnés

**Cautions en douane données**

Elles représentent les garanties émises par la Société au profit des administrations douanières pour garantir le paiement des taxes et accises liées aux importations de matériels.

## B. Engagements reçus

**Autres engagements reçus**

Ces montants représentent les garanties bancaires reçues des fournisseurs en lien avec la réalisation de leur contrat.

Au 31 décembre 2024 (en k\$)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	À moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	-	-	-	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	315 422	-	-	315 422
<b>Obligations contractuelles au bilan</b>	<b>315 422</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>315 422</b>
Contrats de location simple	62 721	21 421	22 048	19 252
Engagements d'achats et obligations d'investissements	70 827	47 333	22 300	1 194
<b>Obligations contractuelles hors bilan</b>	<b>133 548</b>	<b>68 753</b>	<b>44 348</b>	<b>20 446</b>
<b>Total obligations contractuelles</b>	<b>448 970</b>	<b>68 753</b>	<b>44 348</b>	<b>335 868</b>
Cautions vis-à-vis du personnel	-	-	-	-
Cautions en douane données	2 121	2 121	-	-
<b>Total des autres engagements donnés</b>	<b>2 121</b>	<b>2 121</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Autres engagements reçus	204	-	204	-
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>204</b>	<b>-</b>	<b>204</b>	<b>-</b>

Au 31 décembre 2023 (en k\$)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	À moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	-	-	-	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	329 098	-	-	329 098
<b>Obligations contractuelles au bilan</b>	<b>329 098</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>329 098</b>
Contrats de location simple	45 216	16 306	20 200	8 710
Engagements d'achats et obligations d'investissements	23 205	7 735	15 470	-
<b>Obligations contractuelles hors bilan</b>	<b>68 421</b>	<b>24 041</b>	<b>35 670</b>	<b>8 710</b>
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>397 519</b>	<b>24 041</b>	<b>35 670</b>	<b>337 808</b>
Cautions vis-à-vis du personnel	-	-	-	-
Cautions en douane données	2 256	-	2 256	-
<b>Total des autres engagements donnés</b>	<b>2 256</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Autres engagements reçus	206	-	206	-
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>206</b>	<b>-</b>	<b>206</b>	<b>-</b>

Au 31 décembre 2022 (en k\$)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	À moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	-	-	-	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	380 025	-	-	380 025
<b>Obligations contractuelles au bilan</b>	<b>380 025</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>380 025</b>
Contrats de location simple	27 435	11 376	16 059	-
Engagements d'achats et obligations d'investissements	84 775	68 093	16 681	-
<b>Obligations contractuelles hors bilan</b>	<b>112 209</b>	<b>79 469</b>	<b>32 740</b>	<b>-</b>
<b>Total obligations contractuelles</b>	<b>492 234</b>	<b>79 469</b>	<b>32 740</b>	<b>380 025</b>
Cautions vis-à-vis du personnel	-	-	-	-
Cautions en douane données	4 968	4 968	-	-
<b>Total des autres engagements donnés</b>	<b>4 968</b>	<b>4 968</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Autres engagements reçus	8 141	8 141	-	-
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>8 141</b>	<b>8 141</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## NOTE 17.

## Dépréciation d'actifs

La transition énergétique aura un impact probable sur les prix futurs du pétrole et du gaz, et par conséquent sur la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles de l'industrie du pétrole et du gaz.

Les principes appliqués pour la détermination des valeurs recouvrables sont les suivants :

- › les flux de trésorerie ont été établis à partir des hypothèses retenues dans le budget 2025 et le plan stratégique de la Société approuvés par le Comité de direction et présentés au Conseil d'administration. Ces hypothèses, incluant notamment les coûts opérationnels, les estimations de réserves d'hydrocarbures, les volumes produits et commercialisés futurs, représentent la meilleure estimation par le management de la Société de l'ensemble des conditions économiques et techniques pendant la durée de vie résiduelle des actifs ;
- › la Société, s'appuyant notamment sur des données de demande globale d'énergie issues du *World Energy Outlook* publié par l'AIE, dont la dernière édition a été publiée en octobre 2024, et sur ses propres évaluations de l'offre et de la demande ; ils prennent en compte des hypothèses d'évolution d'indicateurs fondamentaux du secteur pétrolier (la demande en hydrocarbures sur les différents marchés, les prévisions d'investissement, le déclin des champs en production, l'évolution des réserves d'hydrocarbures et de l'offre par région et par qualité d'hydrocarbures) et en intégrant l'enjeu « climat » ;
- › ces scénarios de prix élaborés au sein de la direction financière prennent en compte également les études publiées par des agences internationales, des banques et des consultants indépendants. Ils sont ensuite approuvés par le Comité de direction et présentés au Conseil d'administration ;
- › le *World Energy Outlook 2024* de l'AIE prévoit trois scénarios qui sont des références importantes pour la Société : le STEPS (*Stated Policies Scenario*) et l'APS (*Announced Pledges Scenario*) à court / moyen terme, le NZE (*Net Zero Emissions by 2050*) à long terme ;
- › le scénario STEPS n'intègre que les mesures climatiques déjà implémentées à ce jour dans le monde et celles en cours de développement ;
- › le scénario APS prend en compte toutes les ambitions climatiques déclarées à ce jour dans le monde, dont le NDCs (*Nationally Determined Contributions*) et les ambitions de neutralité carbone. Selon l'AIE, il est associé à une évaluation de température autour de 1,7°C. Ce scénario est compatible avec l'objectif de l'accord de Paris de limiter l'élévation de température « nettement en dessous de 2°C » ;
- › le scénario NZE de l'AIE se comprend comme étant l'ensemble des actions à réaliser pour que le secteur mondial de l'énergie parvienne à des émissions nettes de CO<sub>2</sub> nulles d'ici à 2050 et pour être compatible avec un scénario + 1,5°C en 2100. Ce scénario normatif n'a donc pas de caractère prédictif sur la demande de pétrole, et encore moins sur les scénarios de prix qu'il propose, notamment à moyen terme (2030). En effet, ce scénario prévoit que la demande de pétrole atteigne son pic en 2023, et baisse de 22 % entre 2023 et 2030 alors que, selon les dernières projections de l'AIE, la demande de pétrole en 2024 serait plus élevée qu'en 2023 et continuerait de croître jusqu'en 2029. Selon les projections d'autres sociétés énergétiques ou de consultants externes, la demande commencerait plutôt à décliner autour de 2030 (*peak oil* en 2031 d'après Wood MacKenzie, en 2027 d'après IHS Inflections) ;
- › au-delà de 2030, la trajectoire de prix du pétrole retenue par la Société converge à long terme vers le prix retenu en 2050 par le scénario NZE de l'AIE, soit 25,8\$<sub>2024</sub>/b ; les prix retenus pour le gaz, énergie de transition (*transition fuel*), se stabilisent jusqu'en 2040 à des niveaux plus faibles que les niveaux de prix actuels avant de converger vers les prix du scénario NZE de l'AIE en 2050.

La trajectoire de prix du pétrole retenue par la Société repose sur les hypothèses suivantes :

- › la demande de pétrole a connu une croissance soutenue post crise Covid accompagnant la reprise économique mondiale qui a généré de fortes tensions sur les prix de l'énergie à partir de mi 2021, lesquelles se sont exacerbées en 2022 avec la guerre en Ukraine. En 2023, la demande mondiale de pétrole a atteint un niveau record, dépassant celui de 2019 pré-crise Covid. Cette hausse a été stimulée par la levée des mesures de confinement en Chine permettant la reprise de l'activité industrielle, notamment dans le secteur pétrochimique, ainsi que l'augmentation des voyages aériens. En 2024, la demande devrait continuer à croître, bien qu'à un rythme plus faible, en raison du ralentissement économique en Chine et de la fin de l'effet rebond post-pandémie. A horizon 2030, la consommation de pétrole devrait continuer à croître, soutenue par l'augmentation de la population et du niveau de vie, notamment dans les pays émergents. Toutefois, cette croissance devrait ralentir progressivement, sous l'effet d'une croissance économique mondiale modérée et de l'accélération du déploiement des technologies bas carbone de substitution. Certaines prévisions récentes anticipent un pic de la demande de produits pétroliers en Chine dès 2027. Par ailleurs, l'offre est limitée par les coupes de production historiques décidées (et appliquées dans les faits) par les membres de la coalition OPEP+, la discipline sur les investissements dans l'amont pétrolier depuis la crise pétrolière de 2015 et le déclin naturel des champs actuellement en production. Ainsi, dans le contexte de demande qui croît, tirée par les pays émergents, et d'offre qui reste contenue,

par les pays de l'OPEP+ et les États-Unis, notre scénario anticipe que les prix resteront soutenus à 70 \$<sub>2024</sub>/b de 2025 à 2030.

- › Au-delà de 2030, compte tenu des évolutions technologiques, notamment dans le domaine des transports, la croissance de la demande de pétrole serait faible, voire nulle, et le scénario de prix utilisé décroît linéairement pour atteindre 50 \$<sub>2024</sub>/b en 2040, puis 25,8 \$<sub>2024</sub>/b en 2050, en ligne avec le scénario NZE. La moyenne des prix du Brent sur la période 2025-2050 s'établit ainsi à 53 \$<sub>2024</sub>/b.

Pour la détermination des coûts opérationnels futurs, il a été pris en compte les technologies actuelles, la fluctuation du prix des services pétroliers en fonction de l'évolution des marchés et les programmes internes de maîtrise des coûts effectivement mis en œuvre. La détermination des valeurs recouvrables intègre par ailleurs sur l'ensemble des actifs identifiés l'impact de leurs émissions de CO<sub>2</sub>. Les émissions futures scope 1 et 2 des actifs concernés sur la durée de vie des actifs y sont valorisées à 100\$/t ou le prix en vigueur dans un pays donné, s'il est supérieur, en intégrant les systèmes existants de quotas gratuits en Europe. Au-delà de 2030, le prix du CO<sub>2</sub> est inflaté de 2 %/an. Les flux de trésorerie futurs sont établis sur une période cohérente avec la durée de vie des actifs compris dans l'UGT. Ils sont établis après impôt et intègrent les risques spécifiques aux actifs. Ils sont actualisés à un taux de 7 % après impôt, ce taux correspondant au coût moyen pondéré du capital de TotalEnergies estimé à partir de données historiques de marché. Ce taux s'élevait à 8 % en 2023 et en 2022. La valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie après impôt définis ci-dessus actualisés à un taux de 7 % après impôt n'est pas significativement différente de la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie avant impôt actualisés à un taux avant impôt, ce dernier étant déterminé par un calcul itératif fondé sur la valeur d'utilité

après impôt. Les taux d'actualisation avant impôt ainsi déterminés se situent généralement entre 7 % et 14 %.

Les dépréciations d'actif font l'objet de tests de sensibilité et sont testés sur les sensibilités suivantes :

- › baisses de - 10 % et - 20 % du prix des hydrocarbures, sur l'ensemble du scénario de prix ;
- › prise en compte d'un coût du CO<sub>2</sub> de 200\$/t, inflaté de 2 %/an au-delà de 2030 sur l'ensemble des actifs ;
- › augmentation ou diminution de 1 % du taux d'actualisation des flux futurs.

En 2024, il n'y a pas eu de dépréciation pour TotalEnergies EP Gabon.

En ce qui concerne les sensibilités :

- › une baisse de 1 point du taux d'actualisation n'aurait pas d'impact sur le résultat net de la Société ;
- › une augmentation de 1 point du taux d'actualisation aurait un impact négatif de l'ordre de 10 M\$ sur le résultat net de TotalEnergies EP Gabon ;
- › une variation à la baisse de 10 % du prix des hydrocarbures sur toute la durée du plan (donc un prix moyen du pétrole de l'ordre de 48 \$<sub>2024</sub>/b) aurait un impact négatif de l'ordre de 77 M\$ sur le résultat net de la Société ;
- › une variation à la baisse de 20 % du prix des hydrocarbures sur toute la durée du plan (donc un prix moyen du pétrole de l'ordre de 42 \$<sub>2024</sub>/b) aurait un impact négatif de l'ordre de 55 M\$ sur le résultat net de TotalEnergies EP Gabon ;
- › la prise en compte d'un coût du CO<sub>2</sub> de 200\$/t, inflaté de 2 %/an à partir de 2030 sur l'ensemble des actifs aurait un impact négatif de 146 M\$ sur le résultat net de TotalEnergies EP Gabon.

## NOTE 18.

## Risques

### Exposition aux fluctuations des marchés

Les résultats de TotalEnergies EP Gabon sont sensibles aux différents facteurs parmi lesquels les plus significatifs sont les prix du pétrole, généralement exprimés en dollars, et les taux de change, notamment celui du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA.

D'une manière générale, une hausse des prix du pétrole a un effet positif sur les résultats de TotalEnergies EP Gabon du fait de la meilleure valorisation de la production pétrolière. Inversement, une baisse des prix du pétrole se traduit par une dégradation des résultats.

Pour l'exercice 2025, TotalEnergies EP Gabon estime qu'une appréciation du cours du pétrole Brent de 1 dollar par baril entraînerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 2 M\$ et inversement. Une appréciation du dollar par rapport à l'euro de 0,10 dollar par euro engendrerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 3 M\$ et inversement.

### Gestion du risque de contrepartie

Toute contrepartie bancaire avec laquelle TotalEnergies EP Gabon souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière, ainsi que de sa notation par les agences Standard & Poor's et Moody's, laquelle doit être de première qualité.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement des créances.

La Société est exposée au risque de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles. L'exposition maximum au risque de crédit est représentée en partie par les montants d'actifs financiers qui sont présentés dans le bilan.

L'exposition maximale à l'actif du bilan est détaillée dans le tableau suivant :

Au 31 décembre (en k\$)	2024	2023	2022
Prêts et avances	309 535	322 634	308 540
Clients et comptes rattachés	79 112	138 666	118 987
Autres créances d'exploitation	160 136	122 946	118 428
Trésorerie et équivalents de trésorerie	815 937	677 145	683 991
<b>Total</b>	<b>1 364 720</b>	<b>1 261 391</b>	<b>1 229 046</b>

Au titre des exercices 2024, 2023 et 2022 aucune dépréciation sur les clients et comptes rattachés, sur les autres créances d'exploitation et sur les prêts et avances n'a été comptabilisée.

## NOTE 19.

### Commissaires aux comptes

#### Titulaires

##### ERNST & YOUNG GABON

Immeuble Premium  
Avenue du Colonel Parant  
BP 2278 - Libreville, Gabon  
Date de première nomination :  
5 juin 2009.

Honoraires perçus <sup>(1)</sup> (en euros)	2024	2023	2022
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux	61 500	58 600	55 700
Autres prestations	184 000	175 400	166 700
<b>Total</b>	<b>245 500</b>	<b>234 000</b>	<b>222 400</b>

<sup>(1)</sup> Y compris membres de leur réseau.

##### M. Yves FUMANAL

BP 9451 - Libreville, Gabon  
Date de première nomination :  
22 mai 2018.

Honoraires perçus <sup>(1)</sup> (en euros)	2024	2023	2022
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux	21 588	21 588	21 588
Autres prestations			
<b>Total</b>	<b>21 588</b>	<b>21 588</b>	<b>21 588</b>

<sup>(1)</sup> Y compris membres de leur réseau.

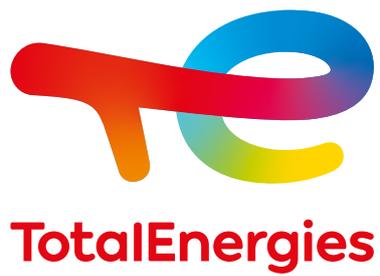
#### Suppléants

##### Mme Christelle Tatiana ONANGA BOUYOU

BP 2278 – Libreville  
Date de première nomination : 22 mai 2018.

##### CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'AUDIT (CECA)

BP 9451 - Libreville  
Date de première nomination : 22 mai 2018.



**TotalEnergies EP Gabon**

Société Anonyme avec Conseil  
d'administration au Capital de 76 500 000  
dollars américains réparti en 4 500 000  
actions de 17 dollars américains  
Siège Social : Boulevard Hourcq – BP 525  
Port-Gentil (République gabonaise)  
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011.

[ep.totalenergies.ga](http://ep.totalenergies.ga)